



INTERNET HAUTE PERFORMANCE  
 INTÉGRATEUR RÉSEAUX & TÉLÉCOMS  
 INGÉNIEUR INFORMATIQUE  
 RADIOCOMMUNICATION & SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE  
 GÉOLOCALISATION & MONITORING

**OFIS**  
 IT. Services. People. You trust.

(+242) 06 600 0000 info@ofis-technologies.com

# LA SEMAINE AFRICAINE

65<sup>ème</sup> année

lasemaineafricaine.net

N° 3800 du Mardi 26 Juin 2018 - 65<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: Direction: (+ 242) 06 600.51.44 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

## Un Dimanche en paroisse

Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte Face de Ngambio-La Base

(Archidiocèse de Brazzaville)



La devanture de l'église en construction (P.9)

## NECROLOGIE

Monseigneur Louis Portella Mbuyu a la profonde douleur de faire part du décès de l'Abbé Félix TOUARIKISSA, prêtre du diocèse de Kinkala, décès survenu le mercredi 20 juin 2018 à Saint Etienne-du-Bois (diocèse de Belley-Ars/France).

La dépouille arrivera mercredi 27 juin 2018 (soir) à Brazzaville. Une messe sera célébrée à la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, le jeudi 28 juin à 12h00. Et la dépouille sera transférée à Kinkala. L'inhumation interviendra le vendredi 29 juin, après la célébration eucharistique prévue à 11h00.

Puisse Dieu lui donner en récompense l'éternité bienheureuse.

## Editorial

Femmes et développement

Lambert Kabako des Bantous de la capitale s'est éteint (P.12)

## Opposition congolaise

Une nouvelle alliance politique voit le jour sur un chapelet de bonnes intentions



Les leaders des partis signataires du mémorandum

(P.3)

## 57<sup>e</sup> anniversaire des Forces armées congolaises et de la Gendarmerie nationale

L'organisation et la discipline comme moyens d'accomplissement du service

(P.4)



## Portrait

Désiré-Victoire Mouzita, petit poisson du basket au Congo! (P.13)



**AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

Le Groupement d'Huissiers de Justice, Commissaires-Priseurs, Maîtres ESSEBO Benoît et LANDZE Edgard procédera à la vente aux enchères publiques des équipements de l'OMS Représentation Régionale de l'Afrique, sise cité du Djoué à Brazzaville.

Cette vente concernera les véhicules de type Toyota Land Cruiser, Hiace et Corolla, des générateurs, des Motos, des pièces détachées, du Matériel de bureaux, des ordinateurs reformés, du matériel électroménager et de construction, des évaporateurs horizontaux et plusieurs articles.

Les véhicules mis en vente sont sous-douane.

- Date: 30 Juin 2018 à 10heures précises;
- Lieu: Enceinte de l'OMS Représentation Régionale de l'Afrique, sise cité du Djoué.

La visite des véhicules, pièces et autres biens se fera à partir du lundi 25 Juin 2018 jusqu'au vendredi 29 Juin 2018, de 09 heures à 15 heures au lieu sus indiqué.

- Toute personne intéressée à participer à ladite vente est priée de payer avant la vente, une caution remboursable ou déductible de:

- 500 000 F. CFA par véhicule et par générateur;
- 200 000 F. CFA pour les autres articles.

Les véhicules sont vendus sous douane et leur enlèvement par l'acheteur ne peut se faire qu'après paiement du prix intégral et apurement des droits et taxes de douane.

Les autres conditions seront remises à chaque soumissionnaires au moment du versement de la caution au siège du groupement situé au n°05, rue Louis TRECHOT, en face de la Primature.

Pour toute information, contacter:  
Maîtres:

- ESSEBO Benoît, Tél.: 05 551 07 22/06 634 70 27;
- LANDZE Edgard, Tél.: 05 558 75 85/06 665 23 41

Fait à Brazzaville, le 20 Juin 2018

Le Commissaire-priseur

**CFAO CONGO**

Société Anonyme avec Conseil d'administration  
Au capital de 1.450.000.000 Francs CFA  
Siège social: Boulevard Denis Sassou-Nguesso  
B.P.: 247, Brazzaville, République du Congo / R.C.C.M.: CG/BZV/08 B 1264

**REDUCTION ET AUGMENTATION DU CAPITAL**

1. Aux termes du procès-verbal des délibérations de l'Assemblée générale extraordinaire du 11 décembre 2017, reçu au rang des minutes de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville, le 2 mars 2018, sous le répertoire n° 051/2018, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 9 mars 2018, sous le n°1499, folio 047/33, les Actionnaires de la société ont notamment décidé:

- de réduire le capital social, pour cause de pertes, d'un montant de 1.449.940.000 F. CFA, par voie d'imputation de ladite somme sur le compte «Report à nouveau», pour le ramener de 1.450.000.000 F. CFA à 60.000 F. CFA, par voie d'annulation de 144.994 actions ;
- de constater que la majorité des actionnaires ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription, que la société CFAO SAS a, en conséquence, souscrit à la totalité des actions émises, que l'augmentation du capital sera définitivement réalisée à la date de l'établissement de la déclaration notariée de souscription et de versement, et de donner pouvoir au Directeur Général ou à toute personne qu'il pourrait se substituer pour souscrire cette déclaration ;
- après avoir constaté que la majorité des actionnaires ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription, et au vu du bulletin de souscription présenté par la société CFAO SAS qui a, en conséquence, souscrit à la totalité des actions émises, que l'augmentation du capital sera définitivement réalisée à la date de l'établissement de la déclaration notariée de souscription et de versement, et de donner pouvoir au Directeur Général ou à toute personne qu'il pourrait se substituer pour souscrire cette déclaration ;
- de modifier l'article 7 des statuts de la société dont la rédaction est désormais la suivante:

**«Article 7-Capital social-Actions**

Par décision des associées, réunis en Assemblée générale extraordinaire, du 11 décembre 2017, il a été décidé de réduire le capital d'un montant de 1.449.940.000 francs CFA, par annulation de 144.994 actions, pour le porter de 1.450.000.000 francs CFA, divisé en 145.000 actions de 10.000 francs CFA, à 60.000 francs CFA, divisé en 6 actions de 10.000 francs CFA chacune.

Au terme de la même décision, et de manière concomitante, le capital social a été augmenté en numéraire de 4.402.780.000 francs CFA, par l'émission au pair de 440.278 actions nouvelles de 10.000 francs CFA chacune, pour le ramener à 4.402.840.000 francs CFA.

Le capital social est ainsi fixé à quatre milliards quatre cent deux millions et huit cent quarante mille (4.402.840.000) francs CFA, divisé en quatre cent quarante mille et deux cent quatre-vingt-quatre (440.284) actions de même rang, d'une valeur nominale de dix mille (10.000) francs CFA chacune et numérotées de 1 à 440.284.»

2. Aux termes de la déclaration notariée de souscription et de versement, établie en date du 2 mars 2018, par Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville, sous le répertoire n°053/2018, enregistrée à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 9 mars 2018, sous le numéro 1494, folio 047/18, il a été constaté la réalisation définitive de l'augmentation du capital social d'un montant de quatre milliards quatre cent deux millions et sept cent quatre-vingt mille (4.402.780.000) francs CFA. Dépôt desdits actes a été fait au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville.

Pour avis,  
Le Conseil d'administration.

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT  
Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA  
(à côté de l'ex-FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),  
Centre-ville Brazzaville / Tél.: (00242)04.418.20.81/06 540.59.45, B.P.: 15.244  
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com  
République du Congo

**ANNONCE LEGALE  
CONSTITUTION**

«JADE & BROTHERS» S.A.R.L  
Société A Responsabilité Limitée  
Au Capital de 1.000.000 FRANCS CFA  
Siège social: 23, rue Makola, Diata, Makélékélé, Brazzaville.  
RCCM: CG-BZV-01-2018-B12-00024  
REPUBLIQUE DU CONGO.

**CONSTITUTION**

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 24 mai 2018, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 1er juin 2018, sous Folio 095/9, numéro 827, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:  
Dénomination: «JADE & BROTHERS», en sigle J.B. SARL;

Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée (S.A.R.L.);

Associés: 1- Monsieur MAVOUNGOU KIMBEMBE Japhet Gaël;

2- Monsieur MAVOUNGOU KELANOU Franck Loïc.

Capital Social: Un million (1.000.000) de FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par les associés;

Siège social: 23, rue Makola, quartier Diata, Makélékélé, Brazzaville, République du Congo.

Objet social: La société a pour objet, en République du Congo :

- \* la vente et la location du matériel de science, de technologie, de robotique et d'informatique ;
- \* la rédaction et la vente des plans d'affaires ;
- \* l'accompagnement des Très petites entreprises (TPE) créées par les jeunes ;
- \* la fourniture des services informatiques et multimédias ;
- \* la représentation des grandes écoles, des entreprises locales et étrangères au Congo ;
- \* l'agriculture et l'élevage ;

\* d'offrir des contrats en joint-venture pour permettre aux Très Petites Entreprises (TPE) l'obtention de grands marchés.

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation ;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 24 mai 2018 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 1er juin 2018, sous folio 095/10, numéro 828, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont, intégralement, été libérées par les associés ;

Gérant statutaire: Monsieur MAVOUNGOU KIMBEMBE Japhet Gaël, de nationalité congolaise, demeurant à Brazzaville;

Immatriculation au RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 15 juin 2018, sous le numéro CG-BZV-01-2018-B12-00024.

Fait à Brazzaville, le 21 juin 2018.

Pour avis  
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT,  
Notaire.

**LA SEMAINE AFRICAINE**

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique  
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.  
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -  
Direction: Tél: 06 600.51.44/04.105.20.77

Président:  
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,  
Evêque de Pointe-Noire  
Vice-Président  
Mgr Anatole MILANDOU  
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:  
Albert S. MIANZOUKOUTA  
Rédacteurs en chef adjoints:

Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)

Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA

(Responsable page internationale)

Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77

Cyr Armel YABBAT NGO

(Responsable pages nationales)

Tel: (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:

Atelier: La Semaine Africaine

Direction: 06 600.51.44 - 04.105.20.77

Service Commercial:

Brazzaville:

Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94

Pointe-Noire:

Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

**E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr**

**Site Internet: lasemaineafricaine.net**

**1<sup>ère</sup> PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.**

**G'BOX SERVICES**  
**Une Nouvelle équipe qui vous offre :**

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

**NOS METIERS**

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

**NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU**

- + De 14 agences dans tout le territoire national

**NEW FORMULA POWERED BY SAP Business One**

**Service Clients :**  
Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.  
Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassai en face du Centre Culturel Français.  
Contact: 2017@gxinternational.net • www.gxinternational.net  
(+242) 05 550 10 73 - (+242) 05 301 02 38

Nos Partenaires:

Opposition congolaise

# Une nouvelle alliance politique voit le jour sur un chapelet de bonnes intentions

Face aux multiples échecs essayés par différentes plateformes nées dans le feu du combat pour le respect de l'ordre constitutionnel en 2015, l'opposition congolaise réunie autour de Pascal Tsaty-Mabiala vient de sceller l'alliance d'une nouvelle ère politique par la signature, le 23 juin 2018, d'un mémorandum. Ce projet fédérateur minimal sous-tendra désormais son action politique. La nouvelle plateforme de l'opposition a été portée sur les fonts baptismaux par onze partis politiques. La surprise, comme toujours, est venue de La Chaîne de Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou qui n'a pas paraphé le document. Son parti a participé aux travaux préparatoires de cette cérémonie, mais s'est éclipé du Palais des congrès ensuite.

Pour Pascal Tsaty-Mabiala, si hier les égoïsmes des hommes et femmes politiques les ont éloignés du devoir de construire une opposition organisée et disciplinée, aujourd'hui ce n'est plus le cas. « Cette première étape de notre combat politique est l'œuvre de tous ceux qui, comme par sursaut d'orgueil, ont décidé de quitter le fatalisme pour porter le rêve d'une alternance démocratique encore possible », a-t-il précisé. Selon lui, « plutôt que de camper dans les lamentations quasi obsessionnelles, notre conviction est de croire en la possibilité d'un autre destin, celui de l'émergence d'un Congo nouveau, un et indivisible qui fut le rêve des pères fondateurs de la République. C'est notre challenge. Ce jour, contre toute attente et déjouant tous les mauvais augures, nous voici enfin rassemblés autour d'un idéal partagé, celui d'offrir à

longue marche », a fait remarquer Pascal Tsaty-Mabiala. Constituée par l'ensemble des partis politiques ne soutenant pas l'action du Gouvernement, l'opposition congolaise s'est donnée la mission d'assurer une alternance démocratique dans le pays. De ce fait, elle entend être une alternative politique crédible à la majorité présidentielle, et ce, dans la perspective des prochaines élections présidentielles : réaffirmer l'unité et la cohésion de l'opposition ; exercer les prérogatives dévolues à l'opposition ; contribuer à la consolidation de la paix et de la démocratie ; participer à l'animation de la vie politique et du pluralisme démocratique ; renforcer l'image de l'opposition à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Résolument engagés sur la voie de la restauration de la démocratie, de la justice et de la défense des libertés fondamentales, les partis si-



Les leaders des partis signataires du mémorandum

le renforcement des moyens de lutte contre la fraude et la nomination, par le bureau de la CNEI des membres des commissions locales ; le renforcement exclusif des opérations préélectorales et électorales par la CNEI ; le plafonnement des dépenses de campagne électorale ; la révision à la baisse du montant des cotisations pour les élections

de l'opposition ; la liberté des réunions et des manifestations ; la levée des barrières sur toute l'étendue du territoire national ; le rétablissement de la confiance entre les acteurs politiques, les personnes et la société civile.

Après la signature de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités du 23 décembre 2017, ces leaders



Les cadres et militants des partis...

présidentielles, législatives, sénatoriales et locales.

L'opposition congolaise a demandé au Gouvernement le transfert effectif des compétences de l'Etat vers les collectivités locales ; la dotation d'un financement adéquat au profit des collectivités locales ; l'intégration, dans la législation nationale, des dispositions de la charte africaine des valeurs et les principes du service public et de l'administration et de la charte africaine des valeurs et principes de la décentralisation, de la gouvernance locale et du développement local ; la réécriture et l'adoption de la norme administrative de gestion axée sur les résultats. En outre, elle dit vouloir œuvrer pour la restauration de l'état de droit à travers la décripation de la situation politique et le respect des libertés publiques. A ce titre, l'opposition exige la libre circulation des leaders de l'opposition ; l'organisation des procès équitables des responsables politiques placés en détention préventive prolongée ; la liberté d'accès des responsables de l'opposition aux médias publics ; la liberté d'expression des opinions des responsables politiques

ont espéré que le processus de pacification ainsi enclenché conduise le département du Pool à une paix durable et définitive. Pour cela, ils ont demandé que soient lancés l'opération de réinsertion des ex-combattants ; l'implication de l'opposition aux opérations de démobilisation, d'insertion et de réinsertion des ex-combattants ; l'indemnisation des populations sinistrées du département du Pool ; la mise en place des comités de pacification dans les districts ; la prise en charge psychologique des populations traumatisées par les affres de la guerre ; le rétablissement de la confiance entre les acteurs politiques, le Gouvernement et la société civile.

Conscient du fait que les finances sont gérées de façon peu orthodoxe, ces partis exigent le respect par le Gouvernement des règles de l'orthodoxie financière ; la reprise du trafic sur le CFCCO ; la lutte contre les antivaleurs ; la réduction du train de vie de l'Etat et le suivi des négociations avec le FMI et de l'exécution du programme qui en résulte. Aussi, entendent-ils œuvrer, dans le cadre du pacte répu-



...membres de l'opposition politique congolaise.

notre pays d'autres perspectives. De nombreux Congolais pourraient s'interroger sur les mobiles d'un mémorandum de l'opposition qui, aux yeux des sceptiques, ne serait ni plus, ni moins qu'une activité de trop après l'appel historique de Diata de juillet 2015 qui en son temps avait galvanisé nos militants. La réponse à cette préoccupation me paraît simple, tant l'opposition congolaise pêche souvent par un défaut de projet fédérateur minimal qui sous-tende son action politique. C'est la raison pour laquelle il nous a paru nécessaire de proposer ce vade-mecum à l'effet d'aplanir les sentiers rocailleux de notre

gnataires de ce mémorandum ont réaffirmé leur engagement à lutter pour la mise en place d'une gouvernance électorale fiable et équitable. Pour cela, ils ont exigé la refonte du fichier électoral à travers un recensement administratif spécial qui s'appuierait sur les données du recensement général de la population et de l'habitat de 2008 ; la mise en œuvre de la carte biométrique en 2021 ; la réécriture de la loi électorale de 2001 ; la réalisation d'un découpage électoral équitable ; l'autonomisation administrative et financière de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI) ; le renouvellement de la CNEI ;

## Editorial

### Femmes et développement

Notre journal s'ouvre un peu plus aux femmes. A partir de ce numéro, et une fois par mois, nous vous donnerons à lire la chronique d'une femme. On ne devrait plus présenter Mambou Aimée Gnali. Mais dans un monde où les hommes tirent tout à eux par souci de pouvoir, de paraître, de dominer et de se vanter, il n'est pas inutile de rappeler que le Congo eut aussi ses femmes d'exception. Et qu'il continue d'avoir celles qui, un jour, franchissent le rubicon et posent pour la première fois un acte ; ravissent une distinction, prononcent une phrase qui deviendra une vérité pérenne, adoptent une attitude à imiter, une responsabilité à assumer et à inciser dans le marbre du normal. Il y eut une première institutrice sans doute ; puis une première pilote, une première journaliste. Une première bachelière et une première députée aussi. Mambou Aimée Gnali s'inscrit dans ce lot. Femme et développement sonne donc comme un espace que La Semaine Africaine ne pouvait confier qu'à une femme de conviction.

Les femmes sont la moitié du ciel, dit-on. Ici, sur terre, leur rôle n'est pas toujours mis en valeur. Dans la situation de crise que nous connaissons, peu de justice est faite à leur génie au quotidien pour faire tourner la machine. Premières levées et dernières couchées, elles sont de tous les combats et imaginent les mille et une solutions pour maintenir nos familles accablées dans le semblant de normalité qui nous fait sortir dans la rue avec le sourire, mais peut-être le ventre creux et le salaire en berne.

Notre rubrique s'écrit dans la liberté de son illustre animatrice. Nous sommes journal d'Eglise, notre ligne éditoriale va donc, toujours, dans le sens de donner plus d'humain à l'humain, de nous assurer que la dignité de l'être est le compagnon au quotidien de nos actions. Mambou Aimée Gnali écrira dans la plénitude de ses convictions que nous savons respectueuses de l'autre. Par la rubrique naissante, nous voulons célébrer la femme, lui redonner la parole : dire à nos mères, sœurs, filles et épouses ; à cette multitude de religieuses missionnaires d'hier et d'aujourd'hui, que leurs sacrifices au quotidien nous font vivre et que nous leur en sommes profondément reconnaissants. Et pas seulement le 8 mars !

Trouvez à lire en page 6, notre page Développement en couleur. Elle est d'ailleurs animée par une journaliste femme. Son complément harmonieux dans la pensée et la description des choses et des êtres sera ce que Mambou Aimée Gnali nous dira chaque mois. Nous vous en souhaitons une bonne réception. En espérant que le tout vous poussera à réagir et à alimenter plus encore nos « Points de vue », espace qui vous reste ouvert, dans l'observance de notre identité, le respect de tous et le sens de l'équilibre qui est la marque revendiquée de ce journal.

Albert S. MIANZOUKOUTA

blicain, à la préservation de la conscience républicaine et participative ; la proposition d'un opuscule contenant les valeurs fondamentales servant de socle républicain engageant la majorité et l'opposition. Enfin, ces leaders ont exprimé leur détermination à œuvrer pour l'aboutissement

et la défense des engagements contenus dans leur mémorandum qui reste ouvert aux partis politiques qui se reconnaissent de l'opposition politique « sans conflits d'intérêts, de quelque manière que ce soit ».

Cyr Armel YABBAT-NGO

#### Liste des partis signataires du mémorandum

- UPDS (Paul Abomangoli)
- UDH-YUKI (Guy Brice Parfait Kolélas)
- PAR (Anguios Nganguia-Engambé)
- RPDI (Ghislain Mboumba)
- MNLC (Michel Mbouissi Ngouari)
- ACULP (Clotaire Dikamona)
- CAR (Clotaire Mboussa Hella)
- FURC (Raymond Timothée Mackitha)
- DDC (Armand Mpourou)
- PR (Paul Marie Mpouélé)
- UPDC (Abel Godefroy Bouka)

57<sup>e</sup> anniversaire des Forces armées congolaises et de la Gendarmerie nationale

## L'organisation et la discipline comme moyens d'accomplissement du service

Les Forces armées congolaises (FAC) et la Gendarmerie nationale (GN) ont commémoré dans l'allégresse, vendredi 22 juin 2018, le 57<sup>e</sup> anniversaire de leur création. Sous le thème: «L'organisation et la discipline comme moyen d'accomplissement du service», la commémoration a connu la participation de nombreuses personnes. Diverses activités ont été organisées à Brazzaville, en présence du ministre de la Défense nationale Charles-Richard Mondjo, du général de division Guy-Blanchard Okoi, chef d'Etat-major général des FAC, du général de brigade Paul-Victor Moigny, commandant de la Gendarmerie nationale, et d'autres personnalités politico-militaires et civiles. On y a aussi noté la présence de délégations de Guinée et du Sénégal ayant participé au Cambasket.



Le personnel de l'armée de l'air pendant le défilé

Le point culminant des activités a été la parade des troupes d'honneur, celles de la garnison de Brazzaville et des policiers, dans l'enceinte du ministère de la Défense nationale devant le ministre Mondjo et son collègue de l'intérieur Raymond Zéphirin Mboulou. Peu auparavant, un échantillon de treize militaires et personnels civils de la défense a été décoré dans divers ordres. Parmi eux, le capitaine de vaisseau René Nganongo, chef d'Etat-major de la Marine nationale et le Président de l'OSMA, le colonel David Kabré. Les drapeaux des FAC, de la Gendarmerie nationale et de la Police ont également été décorés.

L'autre volet important, c'est le message prononcé la veille par le ministre Charles-Richard Mondjo au cours duquel il a réaffirmé l'engagement des FAC et de la GN à accomplir leurs missions régaliennes, et rendu hommage aux valeureux soldats morts en mission, mais aussi aux blessés. «Cette belle

célébration ne doit pas nous faire oublier le prix en vies humaines payé par nos valeureux soldats dans l'accomplissement de leurs missions. Ils ont servi la patrie jusqu'au sacrifice suprême. Leur engagement est et restera à jamais un exemple et une lumière pour la postérité». Le ministre Mondjo a invité les FAC et la Gendarmerie nationale à continuer à promouvoir les capacités opérationnelles. «Conformément à la loi d'orientation et de programmation de la modernisation de la Force publique, nos armées doivent accomplir les missions avec une capacité opérationnelle adéquate. Celle-ci s'acquiert par une préparation qui implique l'organisation, l'entraînement, l'instruction et la formation...».

En ce qui concerne la Gendarmerie nationale, a-t-il précisé, le maillage du territoire par la mise en place des unités se poursuit, ainsi que les travaux de révision du cadre organique et administratif du ministère de la Défense nationale. De même,

le renforcement de la discipline va désormais s'appuyer sur un nouvel outil de régulation, à savoir le décret portant composition et fonctionnement des conseils de discipline au sein des FAC et de la GN. «L'organisation touche aussi le volet social, notamment des actions menées en faveur du personnel et de leurs familles, pour perpétuer l'esprit fraternel d'armes», a-t-il dit. Tout en affirmant que le lien armée-nation traduit les possibilités qu'offre l'outil de défense au service de la sécurité nationale, la paix et le développement socio-économique.

S'agissant de la sécurité collective, le ministre Mondjo a indiqué que le Congo poursuivait sa mission en République Centrafricaine à travers l'Unité de police constituée sous mandat de la MINUSCA. Cette expérience internationale de missions de paix acquise, mérite d'être capitalisée... «Dans ce même élan, à la faveur des entraîne-

ments navals internationaux, tels qu'Obangame express, Africa NEMO, notre Marine nationale et les administrations ayant des activités en mer se sont appropriées le principe de coopération opérationnelle sur l'action de l'Etat en mer», a-t-il déclaré.

Le Cambasket, championnat militaire africain de basket a donné un éclat nouveau aux célébrations. Il a connu un franc succès, comme l'a relevé le ministre Mondjo dans son message. La célébration liturgique œcuménique à la Cathédrale Sacré-Cœur et le dépôt le 21 juin, Journée du souvenir, des gerbes de fleurs à la stèle aux morts de la Force publique par les ministres Mondjo (Défense), Mboulou (Intérieur), Moyongo (Culture) et le maire de Brazzaville Christian-Roger Okemba ont figuré parmi les autres événements retenus.

**Alain-Patrick MASSAMBA**

Centre régional de navigation aérienne

## Faire connaître le fonctionnement de la structure aux diplomates des pays membres de l'ASECNA

Les ambassadeurs des pays membres de l'ASECNA accrédités au Congo ont été éduqués sur le fonctionnement de l'organisation et de ses différentes structures techniques. Inauguré le 26 avril 2018, le Centre régional de navigation aérienne implanté à Brazzaville couvre la sécurité des aéronefs navigant dans six pays d'Afrique centrale membres de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA). Il a été visité le mercredi 20 juin 2018 par des ambassadeurs des Etats membres de cette agence accrédités en République du Congo, sous



Joachim Tchissambou M'boundou avec les ambassadeurs

la supervision de M. Joachim Tchissambou M'boundou, représentant de l'ASECNA au Congo.

La délégation des ambassadeurs était conduite par Mme Marie Charlotte Fayanga, ambassadrice de la République Centrafricaine, doyenne du corps diplomatique au Congo.



Pendant la visite du centre

On notait aussi la présence de Bertrand Cochery, ambassadeur de France au Congo. Son pays est membre de l'ASECNA.

L'objet de cette visite était de faire connaître le fonctionnement du centre régional de navigation aérienne aux diplomates des Etats membres. A cette occasion, les diplomates ont eu droit à un exposé présenté par le représentant de l'ASECNA qui a fait un bref aperçu de la création de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar et sur son importance, notamment en matière de sécurité aérienne.

Après cet exposé, les ambassadeurs ont effectué une visite guidée dans l'ensemble des cabines de fonctionnement du centre afin de se rendre compte de l'évolution des techniques de contrôle, de surveillance et de communication de la navigation aérienne.

Mme Marie Charlotte Fayanga, en est sortie satisfaite. «C'est une assurance que nous avons reçue concernant les avions. J'ai toujours confiance à l'ASECNA. C'est une agence qui est assez sérieuse pour la sécurité aérienne. Aujourd'hui, je suis encore beaucoup plus rassurée avec la technologie utilisée».

Joachim Tchissambou M'boundou a, quant à lui, justifié l'intérêt de cette visite. «Nous avons voulu transmettre un message, parce que le jour de l'inauguration du centre, les ambassadeurs des pays membres n'avaient pas eu l'opportunité de visiter ce centre pour connaître les activités qui se mènent dans ce centre. Ils devaient savoir qu'au niveau de Brazzaville, nous avons la responsabilité de gérer l'espace des Etats africains, à savoir: la République centrafricaine, le Cameroun, le Gabon, la Guinée Equatoriale, Sao Tomé et Principe et le Congo. En dehors du service de contrôle que nous faisons, il y a également la diffusion aéronautique gérant les informations venant des pistes des autres Etats. Tous les messages transitent par ce centre. Les ambassadeurs jusque-là ne savaient pas ce que le centre fait».

A rappeler que l'ASECNA a été créée le 12 décembre 1959 au Sénégal par la convention de Saint-Louis.

**Philippe BANZ**

## Télévision

### Le bouquet de la TNT va donner la parole à tous

Le ministre de la Communication et des médias, Thierry Lézin Mougalla, a eu lundi 18 Juin 2018 à Brazzaville un entretien avec le directeur général de la chaîne TV5 Monde, Yves Bigot. Les deux personnalités ont parlé notamment de l'arrivée des chaînes de bouquet de base de la TNT (Télévision Numérique Terrestre) au Congo. Ce qui permettra aux Congolais d'avoir accès à ces chaînes.

Le directeur général de TV5 Monde a donné des explications. «Nous avons abordé les sujets sans tabou. Le sujet qui nous préoccupe le plus à TV5 Monde, évidemment c'est le passage du Congo à la TNT qui est en cours. Nous avons interrogé M. le ministre sur le calendrier et les modalités de déploiement de la TNT au Congo. Non seulement à Brazzaville, mais sur l'ensemble du territoire. Vous savez que votre pays fait partie de l'Organisation internationale de la francophonie depuis son origine», a-t-il indiqué.

Il a aussi rappelé que TV5 était la chaîne de la francophonie, l'opérateur audiovisuel officiel de l'OIF. A ce titre, les chefs de 184 Etats membres de l'organisation se sont engagés à ce que TV5 monde, dans

leurs pays, soit accessible gratuitement au plus grand nombre de leurs citoyens. Puisque non seulement s'assurant la promotion de la langue française, mais aussi «de nos cultures partagées à nous tous, français, belges, canadiens, suisses qui financent TV5, mais aussi tout le monde de la francophonie et bien entendu vous, les Congolais», a-t-il rappelé.

A la question de savoir pourquoi les sujets traités sur le Congo sont souvent dirigés, Yves Bigot s'en est défendu. «D'abord, j'espère qu'ils ne le sont pas, je ne souhaite pas qu'ils ne le sont. Et vous savez, on a une philosophie, nous avons en parlé très librement, franchement avec M. le ministre, encore une fois, entre amis, on peut tout se dire. Nous donnons la parole à tout le monde,



Thierry Lézin Mougalla

nous donnons la parole évidemment au Gouvernement en place, on donne la parole à l'ensemble des oppositions, qu'elles soient plus ou moins officielles. Dans tous les cas, celles qui sont représentées et celles qui le sont moins, on donne la parole aux Congolais ici au Congo, on donne la parole aux expatriés, aux Congolais de la diaspora. Et, nous essayons de le faire de la manière la plus équilibrée possible. Dans tous les cas M. le ministre le sait, chaque fois que le Gouvernement congolais

souhaite répondre ou intervenir, il peut le faire, de même manière que les opposants ont aussi la parole pour donner leurs avis et opinions. C'est le processus, je pense déontologique équilibré, et sur lequel nous sommes tous d'accord. De toutes les façons, c'est celui qui nous est imposé par les cinq Etats qui financent», a-t-il indiqué.

Quel apport faut-il attendre de l'apport de TV5 dans ce processus de passage à la TNT? «Dans le cadre de l'offre, vous savez que nous arrivons au terme d'expérimentation de la TNT au Congo. Aujourd'hui, TV5, chaîne francophone, est la victime de la diversité de la culture ou des cultures francophones. Il est évident que cette chaîne doit faire partie du bouquet de base, c'est quelque chose qui n'est pas discutable. Nous avons plutôt aujourd'hui déterminé les conditions, le calendrier prévisionnel justement, de l'arrivée des chaînes de bouquet de la TNT»

**Pascal AZAD-DOKO**

## Opposition politique congolaise

# Pascal Tsaty-Mabiala promet de porter haut le flambeau de l'opposition

La salle de conférences du Palais des congrès, cadre choisi pour la signature du mémorandum de l'opposition congolaise était archicomble. La mobilisation était à la hauteur de l'événement. Les militants et sympathisants des onze partis signataires ont répondu présents à l'appel de leurs formations pour sceller l'alliance d'une nouvelle ère politique de l'opposition qui a souvent péché par un défaut de projet fédérateur. Cinq des onze présidents des partis signataires se sont succédé à la tribune, avant que le chef de l'opposition ne prenne la parole.

Parmi eux, Guy Brice Parfait Kolélas, président de l'UDH-YUKI qui, en signant ce mémorandum, a souligné qu'il venait prendre l'engagement solennel de bâtir, dans l'unité, une opposition constructive qui soit une alternative politique et crédible pour le pays. «A vous, militantes et militants de l'UDH-YUKI, merci de répondre toujours présents quand j'ai besoin de vous. Merci pour la confiance que vous continuez à nous témoigner. Je ne vous trahirai pas», a-t-il promis, tout en galvanisant la foule entonnant quelques chants en Lari.

Il a ajouté: «L'opposition congolaise et son chef, M. Pascal Tsaty-Mabiala, sont avec vous, nous sommes ensemble». S'adressant au chef de l'opposition, Guy Brice Parfait Kolélas a simplement dit que son parti s'engageait à ses côtés pour une opposition politique qui prône l'unité et la concorde nationales. L'UDH-YUKI combat un système politique et non pas les hommes, a-t-il affirmé. «L'UDH-YUKI lutte pour faire triompher la démocratie, la justice et les droits humains. L'UDH-YUKI veut asseoir au Congo, un cadre adéquat pour le mieux vivre-ensemble. Car nous estimons que tous les Congolais sont frères et sœurs. Ils ont le même poids dans la balance de la misère», a-t-il

indiqué.

A Pascal Tsaty-Mabiala, il a rappelé que le peuple l'attendait: «le peuple vous écoute», a conclu Guy Brice Parfait Kolélas, sous les ovations de la foule, drapelets à la main. Un moment de liesse et de détente.

Dans un discours de sept pages, Pascal Tsaty-Mabiala a passé au vitriol la situation politique, économique et sociale du pays. «Le Congo, notre pays, traverse une période d'agonie généralisée, conséquence de l'irresponsabilité, du déni du droit et du non-respect de la frontière entre ce qui est à soi et ce qui est à l'Etat», a-t-il dit. L'orateur a estimé que le moment était arrivé de remettre en confiance le peuple congolais qui, selon lui, n'a que «trop souffert de notre incapacité à influencer sur le cours des événements à travers une organisation crédible». L'opposition doit inverser cette tendance pour devenir la force d'entraînement. «Nous ne sommes pas une opposition va-t'en guerre. Tout autant que nous ne sommes pas une opposition faire-valoir, une opposition de convenance», s'est défendu Pascal Tsaty-Mabiala qui a invité les autres composantes de l'opposition qui manquent à l'appel à entendre la «voix du réalisme qui recommande l'humilité». D'où son appel.



L'unité affichée entre les deux leaders

«Qu'ils nous rejoignent pour qu'ensemble nous affirmions notre unité de pensée et de l'action, pour qu'ensemble nous mutualisions nos forces et nos énergies afin de donner une impulsion nouvelle à ce combat pour la démocratie et l'alternance. Après tout, ce qui nous unit est plus fort que ce qui nous divise», a-t-il rappelé. En réponse aux partis de la COPAR qui s'étaient désolidarisés du chef de file de l'opposition congolaise, Pascal Tsaty-Mabiala, a reconnu leur liberté d'expression, de même que «nous leur signifions notre désapprobation de vouloir soulever l'émotion des Congolais en jouant les victimes». Il a rappelé que l'opposition n'était pas le pouvoir et que le pouvoir n'était pas l'opposition. «Pour notre part, le débat sur l'appartenance d'un membre de l'opposition au Gouvernement est définitivement clos avec l'adoption de notre règlement intérieur qui dispose: sans préjudice des dispositions de la loi déterminant le statut de l'opposition politique au Congo, est membre de ce bloc politique, tout parti ne participant pas à l'action du Gouvernement sauf en cas de Gouvernement d'Union nationale dont la mise

en place est justifiée par le souci de régler toute crise susceptible d'entamer gravement le fonctionnement de l'Etat. Or, à ce jour, notre Gouvernement est l'émanation exclusive du président de la République et les ministres sont solidaires de son action politique».

Devant cette évidence, l'orateur n'a plus eu d'autres mots sinon rappeler les acteurs politiques à savoir faire leur choix.

S'agissant des procès organisés ou en cours dans le pays, le chef de l'opposition qui a réitéré la demande de son parti de résoudre pacifiquement la crise du Pool au moyen d'un dialogue constructif et réparateur, pense que ceux-ci ont laissé les Congolais sur leur soif. «Quoi qu'il en soit, le monde entier aura été témoin de la qualité de notre offre de justice», a-t-il ironisé.

Ce faisant, le chef de l'opposition s'est montré caustique aussi sur la dualité au sein du parti majoritaire, le PCT, «semblable à une guerre de succession». «Comment comprendre que le PCT, parti au pouvoir, fasse la promotion de deux projets de société, celui du président intitulé 'La marche vers le développement' que les thuriféraires nous présentent comme la panacée aux problèmes qui assaillent les Congolais. Et aujourd'hui, celui du fils, membre du bureau politique du PCT, intitulé: 'Ce que je crois' déjà en campagne électorale, avec comme paradigme l'exemption de toute sanction à l'égard des délinquants économiques qui ont mis à sac l'économie nationale», a-t-il regretté.

Parlant du vivre-ensemble, Pascal Tsaty-Mabiala a regretté que celui-ci soit tombé dans la vacuité pour finir dans les tiroirs des slogans. «Pourtant, il s'agit bien de cette impulsion dont nous avons besoin aujourd'hui. Vivement interpellés par les défis à surmonter, il faut créer les conditions d'une réincarnation du vivre-ensemble non plus dans le virtuel mais dans le réel». Il a proposé que soit formulé et débattu un pacte républicain entre les pouvoirs publics, les forces politiques et la société civile, comme fondement juridique d'un idéal partagé, inscrit dans l'émergence d'une République démocratique et responsable.

Alain-Patrick MASSAMBA

Cyr Armel YABBAT-NGO

## Baccalauréats 2018

### La Sécurité civile a porté assistance aux candidats

Un rapport de la Direction générale de la sécurité civile (DGSC), sur le bilan de l'Opération «Confiance» sur l'assistance sanitaire d'urgence apportée aux candidats et aux personnes astreintes présentant des malaises lors des différents examens d'Etat, notamment les baccalauréats de l'enseignement général et technique qui se sont déroulés en République du Congo, ainsi que dans les départements où sont implantés les services de la sécurité civile, a été rendu public le 18 juin 2018, à Brazzaville.

Selon ce rapport, seules les localités d'Owando, Ouesso, Impfondo et Oyo n'ont pas enregistré des cas de maladies alors qu'à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie ainsi qu'à Nkayi, la DGSC a traité au total six-cent soixante-quinze cas au baccalauréat de l'enseignement technique et sept cent quarante-six cas au baccalauréat de l'enseignement général. Tout compte fait, plus de 1400 candidats ont été pris en charge.

Lancée le 5 juin dernier par la DGSC, cette opération avait pour but de porter secours aux candidats et personnes astreintes aux examens d'Etat, notamment pour leur adminis-

trer les premiers soins d'urgence en cas de crise, de malaise et de bien d'autres maux qui ont miné leur santé et éventuellement leur transport vers les centres hospitaliers les plus proches pour des cas exigeant. Plusieurs pathologies ont été détectées et traitées. Au nombre desquels, les fièvres, les diarrhées, céphalées, des épi-gastralgies, des crises d'asthme, etc. Tout ce travail s'est fait gratuitement.

D'après le médecin-lieutenant Lee Varnel Mabela de la Sécurité civile, cette opération a permis aux candidats de passer les épreuves dans la quiétude, ce qui a réduit les tracasseries des surveillants et des jurys:

«Les ministres en charge de l'enseignement secondaire et technique ont salué les efforts et encouragé la contribution de la DGSC. L'Etat met des moyens et nous DGSC, nous sommes au service des populations. Nous partons même dans les domiciles lorsqu'on nous appelle avec notre numéro 118, et nos prestations sont gratuites». En dehors de l'extinction des incendies, la DGSC assure d'autres missions spécifiques tels que les secours à victime et l'assistance à personne. «C'est tout le sens qu'on peut donner à la présence remarquable des dispositifs sanitaires composés des ambulances médicalisées, armées de médecins, des infirmiers, secouristes de notre structure dans la quasi-totalité des centres retenus pour les épreuves où se déroulent les examens d'Etat», a-t-il conclu.

## Coup d'oeil en biais

### Conseil départemental et municipal de Brazzaville: ça sent le roussi!

Une atmosphère délétère règne au sein du Bureau exécutif du Conseil départemental et municipal de Brazzaville. Du moins si l'on en croit une pétition qui circule encore sous le manteau, dans laquelle des Distingués Conseillers exigent «la dissolution du Bureau exécutif de cet organe et la convocation d'une session extraordinaire pour mettre en place un nouveau Bureau exécutif». Plusieurs griefs sont, notamment, faits au président et au premier secrétaire du bureau exécutif de ce Conseil: manque de cohésion entre les membres; népotisme concernant la nomination des cadres de la Mairie; non-respect du droit de grève; plainte des agents municipaux sur le paiement des salaires; nomination non conforme d'un Conseiller chargé des affaires du Conseil; existence d'un réel conflit d'intérêt entre le Maire et la Directrice des finances; attributions illégales des émoluments aux Distingués Conseillers; non-respect de l'article 86 du règlement intérieur du Conseil stipulant que le Bureau exécutif se réunit une fois par semaine sur convocation de son Président et chaque réunion doit être sanctionnée par un procès-verbal signé du secrétaire de séance; violation flagrante de l'appel du Chef de l'Etat du 30 décembre 2017 qui, dans son discours sur l'Etat de la Nation a martelé sur la nécessité de rompre avec les comportements déviants du passé notamment: l'impunité, le laxisme, la gabegie, le détournement des fonds publics...; détournement de pouvoirs par le Premier Secrétaire, etc.

### Le Congo sur la liste d'une enquête sur la corruption en Afrique centrale

Selon la Lettre du Continent, une longue enquête sur le phénomène de corruption dans trois pays d'Afrique centrale, dont le Congo-Brazzaville, sera publiée mi-octobre, aux Editions du Cerf. L'auteur en est Gille Gaetner, journaliste d'investigation pour le site d'information Atlantico après avoir officié à l'hebdomadaire L'Express. L'ouvrage, intitulée «Pilleurs d'Afrique», s'intéressera aux corps dits intermédiaires (avocats, militaires...).

### Des militaires attaquent un commissariat de police pour libérer un ami

Le gangstérisme dans l'armée existe encore. Jeudi 21 juin 2018, quatre militaires coiffés de bérets rouges ont débarqué vers 9h au Commissariat de police du quartier Le Bled, non loin de l'Arrêt Garage, sur la route Moukondo-Nkombo Matari. Mission: obtenir la libération de leur collègue arrêté la veille par la police pour un motif non précisé. Devant le refus de la police, ils sont allés solliciter un renfort. Vers 11h, ils sont revenus en force. Ils ont agressé les policiers et mis le commissariat à sac provoquant un branle-bas dans le quartier. Les policiers ont pris la poudre d'escampette, laissant le commissariat aux mains des assaillants devenus maîtres des lieux et n'ayant rencontré qu'une seule opposition: celle de populations qui les ont accompagnés de leurs huées.

### Le cimetière Mongo-Kamba transformé en zone de maraichage et en décharge publique

Les autorités municipales de Pointe-Noire avaient fermé le cimetière de Mongo-Kamba. Malheureusement, ne recevant pas le toilettage qu'il est en droit d'attendre des pouvoirs public et des parents des défunts, il reste livré à lui-même. Des gens dépourvus de civisme et à la recherche de terrain à mettre en valeur l'ont transformé en zone de maraichage, d'autres en décharge publique. Tout cela s'opère en toute impunité, sous les yeux des autorités municipales impuissantes à protéger ce patrimoine.

### Pagaille et confusion aux arrêts de bus du marché Total

A Brazzaville, rouler entre la Station Total du Centre Sportif et universitaire de Makélékélé et la station SNPC du marché Total sur l'avenue de l'OUA donne des migraines. Chauffeurs de minibus et chauffeurs de taxis s'arrêtent n'importe comment aux deux arrêts du tronçon de cette avenue célèbre. Ils créent des embouteillages à tout moment et empêchent la fluidité du trafic automobile, surtout aux heures de pointe. Parfois ils forment deux rangées, à tel point qu'ils rétrécissent la chaussée goudronnée. Les chauffeurs des véhicules personnels ont du mal à y circuler. Vendeurs et vendeuses de denrées alimentaires ne l'ont pas encore évacué, la mairie ayant retardé l'opération de déguerpissement qu'elle avait annoncée à coups de communiqués sonores, montrant ainsi son impuissance à exécuter ses propres délibérations. L'animation bruyante sur l'avenue de l'OUA est aussi source de conflits et de vols aux heures de pointe. Qui trouvera le «truc» pour mettre fin à cette pagaille?

### Congo-FMI: l'attente commence à se faire longue

Il y a une montée de fièvre sur les réseaux sociaux à propos de l'examen du dossier du Congo au conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI). Les pronostics les plus optimistes donnaient la signature de l'accord avant fin juin. On parlait même du 28 juin. D'autres affirment que le dossier du Congo sera finalement examiné le 6 juillet, en citant des sources dignes de foi. En tout cas, l'attente commence à se faire longue. Une seule chose à faire... attendre.

### Trouvée morte dans sa chambre à Bacongo!

Une femme a été trouvée sans vie dans sa chambre par des voisins qui ont défoncé la porte de la maison. Elle saignait, semble-t-il, au niveau des oreilles. Pendant trois jours, ses voisins ne l'avaient pas vue dans la cour. C'est la nuée de mouches et la puanteur qui embaumait la maison et la parcelle qui ont fait réagir les voisins. Qu'est ce qui est arrivé à cette femme? L'hypothèse d'un AVC est avancée.

Téléphonie mobile

## Le gigabyte à 1000 F prolongé pour un mois

Le ministre Juste Léon Ibombo, des Postes et télécommunications et de l'économie numérique s'est entretenu jeudi 21 juin 2018 avec Yves Castanou, directeur général de l'ARPC. Au centre de leur entretien l'encadrement de la nouvelle tarification des opérateurs de téléphonie mobile. Les deux personnalités ont décidé de maintenir le forfait 1 gigabyte pour un délai d'un mois. Le ministre Léon Juste Ibombo et Yves Castanou ont aussi décidé de discuter avec les opérateurs pour baisser le coût supplémentaire du mégabyte facturé à 90 f chez un opérateur et à 75 f chez un



autre opérateur et faire en sorte que l'internet soit vulgarisé. L'engagement du président de la République dans le cadre de la « Marche vers le Développement », en son point 5 est d'arrimer le Congo à l'économie numérique. « Il y a eu une augmentation au niveau des prix dans le secteur des télécommunications. Nous avons constaté que les Congolais utilisent une capacité au niveau de la data 1 GB, c'est une promotion qui a été faite, mais cette dernière a suscité de débats. L'ambition du chef de l'Etat est d'assurer l'inclusion numérique; que tous les Congolais utilisent internet. Le régulateur et moi avons maintenu le forfait 1 gigabyte pour un délai d'un mois », a-t-il annoncé, tout en reconnaissant que le Congo doit être compétitif « nous le sommes, parce que vu les prix offerts par d'autres Etats, le Congo est dans la limite des pays africains qui ont des bons prix », a dit Léon Juste Ibombo.

De son côté, Yves Castanou, a relevé la grave crise qui frappe aussi le secteur de la communication électronique. C'est pourquoi l'Etat ne peut permettre que les opérateurs cessent leur activité. C'est le rôle du régulateur de soutenir l'activité, d'encadrer les prix, de faire en sorte que les opérateurs gagnent de l'argent, mais surtout que les consommateurs soient aussi satisfaits. « En deux ans, les prix dans le secteur des télécommunications ont baissé de 75%. A cause de cette forte baisse de prix, le régulateur a dû prendre des décisions pour encadrer, empêcher que l'on ne réduise des prix trop bas. Le Gouvernement a décidé de prolonger la durée de la promotion de 1000f pour un 1GB par jour pendant un mois. Nous le faisons parce que c'était une manière de compenser le manque de communication. C'est une bonne mesure et cela permet aux gens de se préparer au changement, étant donné que la loi ordonne aussi de respecter le délai de 15 jours avant de changer les offres tarifaires », a-t-il déclaré.

Le directeur général de l'ARPC a lui aussi pointé du doigt la disparité des prix, le coût supplémentaire du mégabyte étant facturé à 90 f chez un opérateur et à 75 f chez un autre opérateur. « La raison particulière pour laquelle les gens perdent les crédits c'est parce qu'ils souscrivent à des forfaits. Par exemple, vous avez activé un forfait de 30 mégabytes par jour à 100F, lorsqu'il est terminé, les consommateurs doivent savoir qu'il y a une notification envoyée. Mais les gens ne savent pas que ce forfait est terminé, ils continuent de consommer et le coût supplémentaire du mégabyte est très cher. C'est pourquoi nous avons décidé avec le ministre de discuter avec les opérateurs pour baisser ce coût », a-t-il indiqué.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

## Qui me répondra ?

**Le taux de mortalité en Afrique et au Congo reste élevé malgré le nombre croissant des médecins. Que faire pour aider les personnels soignants à se sentir plus responsables et à faire preuve de conscience professionnelle pour sauver des vies par des moyens à leur portée ?**

A.P. MASSAMBA (Moungali, Brazzaville)

« Le Développement est le nouveau nom de la Paix » (Pape Paul VI)

## Naissance d'une rubrique « Femmes »

# La place et le rôle des femmes dans la société congolaise

**Relever le défi que me lançait La Semaine Africaine de tenir une rubrique hebdomadaire sur le thème « Femmes et développement », n'allait pas de soi. Mais comment repousser une telle proposition, quand on prétend défendre la cause des femmes? J'ai finalement accepté de couper la poire en deux, comme le suggérait le Directeur de publication en fin de compte: un article par mois sur le même thème.**

Restait à trouver la documentation de départ pour m'engager dans cette aventure. J'ai aussitôt songé à Scholastique Dianzinga, docteur en histoire, qui se consacre à des recherches sur les femmes congolaises. « Lis les actes du forum de 2010 que nous avons publiés sous le titre « La place et le rôle des femmes dans la société congolaise », chez l'Harmattan », m'a-t-elle recommandé. (Comme j'étais absente du Congo au moment de ce forum, l'événement m'a complètement échappé). Je n'ai pas été déçue. Si le premier tome rend compte des actes du forum à proprement parler, ce qui n'est pas sans intérêt, le tome 2 reproduit les communications spécifiques sur les cinq thèmes retenus.

### Thème 1: Femmes, Politique, Paix et Participation à la gestion du pays

Femmes congolaises et droits fondamentaux, Femmes congolaises, politique et militantisme, Femmes congolaises et relations internationales, Femmes congolaises, paix et sécurité, Femmes congolaises et restauration de la paix, Femmes congolaises dans l'administration publique.

### Thème 2: Femmes Congolaises, Education, Recherche et Formation

Femmes congolaises, enseignement, recherche scientifique et technique, Femmes congolaises, formation et emploi.

### Thème 3: Femmes Congolaises, Santé et Famille

Femmes congolaises et maladies endémiques au Congo, Femmes congolaises, famille et santé de la reproduction, Femmes congolaises et cancers génétiques, Femmes congolaises, VIH/Sida et IST.

### Thème 4: Femmes Congolaises, Communication, Culture, Arts et Sport

Femmes congolaises et médias, Femmes congolaises, culture et arts, Femmes congolaises, sport et loisirs.

### Thème 5: Femmes Congolaises, Entreprenariat et Développement Durable

Femmes congolaises, secteur informel, commerce et artisanat, Femmes congolaises, agriculture et sécurité alimentaire, Femmes congolaises et environnement, Femmes congolaises et habitat, Femmes congolaises, genre et participation à la définition d'une nouvelle approche du développement.

De ces vingt communications, seules les deux dernières: « Femmes et habitat » et « Femmes, genre et participation à la définition d'une nouvelle approche du développement », ont été traitées par des hommes. Et elles sont loin d'être les plus percutantes. Ce qui prouve bien que les femmes congolaises n'ont besoin de personne pour rendre compte de leur travail dans les domaines où elles sont impliquées, même si elles y sont rares.

Mon propos ici n'est évidemment pas d'analyser toutes ces communications, qui mériteraient pourtant une étude attentive. Mais d'en tirer l'essentiel des leçons susceptibles d'alimenter la réflexion dans la tribune que nous lançons ce jour. Qu'en conclure à cet égard?

1. Même si la Congolaise a obtenu le droit de vote dès 1946, ce n'est qu'à partir de la Révolution de 1963, date de sa première entrée au parlement, qu'elle prend véritablement pied dans le monde de la politique moderne. Il faudra cependant attendre 1975, année internationale de la femme, pour qu'une femme siège au Gouvernement: Emilie Manyama, ministre des Affaires sociales. Après elle, il faudra attendre neuf autres années avant de voir une deuxième femme, Bernadette Bayonne, ministre de l'Enseignement fondamental et de l'alphabétisation, être admise dans ce cercle où les femmes n'accèdent qu'au compte-gouttes, leur nombre jusqu'en 2010, n'ayant jamais dépassé cinq, soit 13,5 %.



Mambou Aimée Gnali

noritaires au Parlement où leur nombre atteint à peine 16 %, et la loi électorale en vigueur, qui fixe les quotas de 15 % pour les élections législatives et 20% pour les locales, est largement en deçà des quotas de 30 % des sièges aux assemblées nationales, réclamés par les femmes à la conférence mondiale sur les femmes à Beijing (Pékin), en 1995, et prônés par l'Union Africaine. Elles sont aujourd'hui 8 sur les 35 membres du Gouvernement.

2. Dans l'administration publique, la plupart des femmes sont titulaires du brevet d'études moyennes générales (BEMG). Seules 10 % présentent les qualifications de l'enseignement supérieur. La santé est l'unique secteur où la présence féminine est la plus marquée, avec un sex ratio de 100 femmes contre 62 hommes. Les femmes de la catégorie A1, ne représentent que 7 % et A2, seulement 25 %. Dans l'administration publique, en général, les femmes cadres (A1 et A2) ne représentent que 16 %, contre 84 % d'hommes. A l'université, les femmes sont sous-représentées et moins gradées. En 1960-1970: aucune femme chercheur. Les

premières n'apparaissent qu'à partir de 1980. En 2010, seules 20 femmes chercheurs, soit 6,83 % et 43 non chercheurs, soit 14,67 %. 7 structures de recherche ne possèdent pas de personnel féminin.

3. C'est dans le secteur informel, « secteur de survie », que les femmes s'investissent en plus grand nombre : 64 % des actifs en 2000, notamment dans l'agriculture où elles assurent 60 à 80 % de la production vivrière et contribuent pour près de 100 % à sa transformation artisanale. La rémunération y est faible, de même que le capital financier et les qualifications peu élevées. Les femmes constituent ainsi 7 % de la main d'œuvre dans la vie économique nationale, alors qu'elles représentent 51 % de la population.

Parmi les causes de ce retard des femmes, nous retiendrons: le poids de la tradition, la pauvreté, l'analphabétisme, le double cumul des charges: emploi et vie familiale, la discrimination, à quoi vient s'ajouter la féminisation du VIH/Sida, deux fois plus élevée chez les femmes: 4,1 % contre 2,1 % des hommes, soit 112.000 personnes dont 69.000 femmes. L'éducation étant considérée par les Nations Unies comme un préalable à la lutte contre la pauvreté, à l'émancipation des femmes et à la protection des enfants, c'est par l'éducation que nous ouvrirons notre tribune sur les femmes, avec l'espoir qu'elle intéresse le plus grand nombre d'entre elles et qu'elles y apportent leur concours pour corroborer, compléter ou contester les analyses qui auront été proposées.

Mambou Aimée GNALI  
L'une des premières femmes députées

## Première édition de la Foire agricole de Brazzaville

### Pour plus de visibilité des produits maraîchers dans les marchés

En marge des assises du Forum des maires des villes d'Afrique Francophone de l'Ouest et du Centre, signataires du Pacte de Milan sur la politique alimentaire urbaine, tenues du 12 au 14 juin 2018 à Kintélé, le maire de Brazzaville, Christian Roger Okemba a lancé mercredi 13 juin, la première édition de la foire agricole de Brazzaville. Plusieurs maraîchers ont exposé leurs produits agricoles et alimentaires à l'esplanade de l'hôtel de ville, devant de nombreux invités venus participer au forum.



Les participants au forum visitant les box à l'esplanade de l'hôtel de ville

Participants et invités ont été conviés à visiter les sites maraîchers de Mayanga, dans le 8<sup>e</sup> arrondissement Madi-bou et celui de la corniche, dans le 2<sup>e</sup> arrondissement Bacongo. Dans ces deux sites, les participants se sont émerveillés de la qualité des produits agricoles cultivés par les maraîchers de Brazzaville qui se donnent à fond, avec des moyens rudimentaires et sans soutien financier des

pouvoirs publics, pour mener une activité essentielle. Un secteur toujours à la merci de menaces comme le phénomène d'expropriation pour l'utilité publique qui rend difficile aux populations de s'approvisionner en légumes frais. L'objectif de la foire a été d'inciter les maraîchers à une grande production et à s'intéresser à l'agriculture urbaine.

Le centre maraîcher de Nsoun-gui, situé à Mayanga est réparti en cinq groupements qui sont: Tolonga Nzala, La Joie, Makedika, Zola et Sounguika.

Chaque groupement compte 20 maraîchers et exploite une superficie de 5000 m<sup>2</sup>, sur 10 hectares de terrain. C'est grâce à un financement conjoint entre le Congo, la Banque mondiale et le projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales (PDARP) que ce centre a vu le jour en 2015. Il concerne aujourd'hui les maraîchers expropriés de la zone de Talangai et de la corniche de Mbama, à Bacongo, vers la case de Gaulle.

Pascal BIOZI KIMINOU

## Communauté économique et monétaire des Etats de l'Afrique centrale Une matrice de suivi pour l'économie de la zone

La 5<sup>e</sup> session du comité de pilotage de la Communauté économique et monétaire des Etats de l'Afrique centrale (CEMAC) s'est tenue vendredi 22 juin 2018 à Douala. Cette réunion de travail regroupant les ministres de l'économie et des finances des pays de la sous-région a eu pour but d'évaluer le Programme de réformes économiques et financières de la CEMAC, le PREF-CEMAC. Elle a été précédée de celle des experts venus des six pays de la communauté, tenue deux jours auparavant dans la capitale économique du Cameroun. Ils ont passé au peigne fin la situation économique de la zone.

Cette rencontre est intervenue à l'heure où la plupart des économies de la zone frappées par la récession entrent en programme avec le Fonds monétaire international (FMI) en vue d'une assistance financière et technique. Elle a permis d'évaluer les mesures prises par les Etats de la zone pour sortir de la crise économique due principalement au



Comme en zone franc, l'économie de la CEMAC est de plus en plus en débat

choc pétrolier de 2014. La réunion de Douala intervient au moment où le FMI annonce une embellie pour les économies de la sous-région, après deux années successives de récession. Selon les statistiques de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), l'année 2018 se présente comme celle des meilleurs auspices.

La BEAC et le FMI annoncent que les mesures mises en œuvre par les pays commencent à porter des fruits: relance de la croissance, augmentation des réserves

de change ainsi que la mobilisation des ressources hors pétrole. A en croire les deux institutions financières, chacun des six pays de la CEMAC a pris des initiatives pour des résultats plus ou moins avantageux. Au regard de l'analyse des chiffres, les experts de la BEAC estiment qu'il y a une légère reprise. L'enjeu principal de la rencontre de Douala était de voir comment les Etats de la zone peuvent continuer d'avoir des budgets soutenables malgré la faible reprise du

notamment les prix du pétrole. La réunion s'inscrivait dans la droite ligne du sommet extraordinaire de décembre 2016 à Yaoundé sous l'égide du président Paul Biya, où les Etats de la CEMAC avaient convenu que les mesures en vigueur pour les pays de la zone ne leur soient pas imposées. Ce sommet avait connu entre autres la participation de Christine Lagarde, directrice générale du FMI et Michel Sapin, alors ministre français de l'économie et des finances. La récente rencontre a permis aux participants de décider de la mise en place d'une matrice de suivi qui prévoit que «chacun soit le gendarme de l'autre». Au cours de leurs travaux, les ministres de l'économie et des finances des six pays ont également échangé avec les chefs d'entreprises exploitant les ressources minières dans la zone CEMAC. L'objectif étant de faire accepter à ces sociétés de rapatrier une partie de leurs recettes dans les pays de la région afin que cela puisse profiter à leurs économies.

Aristide Ghislain  
NGOUMA

Sommet de l'OPEP à Vienne (Autriche)

## Le Congo, 7<sup>e</sup> pays africain à intégrer l'organisation

Réunis du vendredi 22 au samedi 23 juin 2018 à Vienne la capitale autrichienne, les ministres de l'Organisation des pays producteurs et exportateurs du pétrole (OPEP) ont convenu d'une hausse de la production de pétrole pour «répondre» à la demande mondiale dans un contexte de hausse des prix, comme le souhaitent la Russie et l'Arabie saoudite, sous pression américaine. A cette occasion, le cartel des pays producteurs de l'or noir, a donné



Les représentants des pays membres de l'OPEP

son feu vert au Congo-Brazzaville, qui devient le septième pays africain à adhérer à l'organisation.

A l'issue d'une réunion du cartel, le ministre saoudien Khaled al-Faleh a affirmé: «Nous nous sommes accordés autour du chiffre d'un million de barils que nous avons proposés». «Je pense que cela va contribuer de façon significative à répondre à la demande supplémentaire que nous prévoyons au second semestre». L'objectif d'un million de barils par jour, qui concerne l'OPEP et dix autres producteurs dont la Russie, a fait l'objet d'ultérieures négociations.

Les objectifs de limitation de production établis fin 2016 par l'OPEP et ses partenaires, soit 24 producteurs de pétrole représentant plus de 50% de l'offre mondiale, ont contribué à un redécollage des prix, au plus bas il y a deux ans. L'Arabie saoudite et la Russie estiment que le marché est aujourd'hui en risque de «surchauffe», alors que la demande s'accélère. Concrètement, les producteurs ayant les moyens d'augmenter leur production pourront désormais accélérer leurs extractions pour compenser les déficits des autres pays. La République du Congo qui fait désormais partie de cette organisation n'a pas caché sa satisfaction du fait de certains privilèges accordés aux pays membres. Selon le ministre congolais des Affaires étrangères, Brazzaville tient à se rapprocher de l'organisation par esprit de «solidarité». Jean-Claude Gakosso a expliqué que son pays pourrait aussi y trouver d'autres avantages, en indiquant qu'il y a un fonds au sein de l'OPEP destiné à développer des projets importants dans les pays membres, et même au-delà des pays membres. Le Fonds OPEP permet, par exemple, de développer des projets dans le domaine de l'agriculture, un secteur très important. «En devenant membre de l'OPEP, les choses seraient plus simples pour notre pays qui a tant besoin de ressources pour développer son agriculture. Mais la raison principale, c'est que le Congo-Brazzaville est un pays producteur et exportateur de pétrole. Le volume de sa production lui permet de siéger de plein droit au sein de cette organisation, d'avoir son mot à dire, et peut-être même de peser de son poids léger sur les décisions, surtout que celles-ci contribuent en général à l'ajustement du prix du baril», a fait savoir le ministre Gakosso.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

## Gabon

### Olam s'octroie la construction du nouvel aéroport de Libreville

La société Olam Gabon a le vent en poupe. Elle est devenue le plus grand pourvoyeur d'emplois dans le pays et vient de rafler, via sa filiale GSEZ Airports, le précieux contrat de concession du futur aéroport international de la capitale gabonaise, Libreville. C'est ce qu'a annoncé jeudi 21 juin le porte-parole du gouvernement gabonais, Guy Bertrand Mapangou. Cet aéroport international qui devra supplanter l'actuel, Léon Mba, est prévu aux standards singapouriens.

Le gouvernement gabonais a annoncé avoir confié la gestion de cet important édifice à Olam Gabon qui a raflé la mise à la défunte entreprise française Aéroport du Gabon (ADG). Cet autre succès pour Olam Gabon survient après s'être déjà implantée en plus de l'agro-alimentaire, dans le secteur portuaire avec l'aide du nouveau port d'Owendo. «Pour continuer à garantir l'entretien et l'exploitation de l'aéroport international de Libreville, le ministre a annoncé au Conseil des ministres, qui l'a adoptée, la cession de la gestion de l'aéroport international de Libreville à la Société GSEZ Airports, au terme de la concession actuelle», a déclaré Guy Bertrand Mapangou.

La passation de ce marché à Olam Gabon survient après la dissolution en avril



L'aérogare de l'actuel aéroport Léon Mba de Libreville

dernier par le gouvernement gabonais de la société ADG, créée sous Omar Bongo pour réaliser ce nouvel aéroport. «Les missions autrefois dévolues à l'ADG seront désormais remplies par le concessionnaire qui a en charge la réalisation des études, la construction des infrastructures aéro-

portuaires et l'exploitation de la future plateforme», a précisé le porte-parole du gouvernement gabonais. Dirigée par l'ingénieur Gagan Gupta, la société Olam Gabon s'offre à travers ce projet un juteux contrat après plusieurs partenariats publics-privés dont elle jouit depuis la prise de pouvoir

d'Ali Bongo en 2009. Une croissance étroitement liée à ce dernier qui s'appuie désormais sur la filiale singapourienne pour réaliser des projets d'envergure. La firme est reconnue dans l'agro-industrie, vocation qui a toujours été sa marque de fabrique.

Le nouvel aéroport international de Libreville, qui devrait remplacer l'actuel, sera construit à environ 30 km de la capitale, et à 3 km de la Zone économique à régime privilégié de Nkok, chère à Olam. Sa construction devrait couvrir environ 915 hectares. Mais, la durée et le montant des travaux ne sont pas encore rendus publics.

Azer ZATABULI

## IN MEMORIAM

**24 juin 2008-24 juin 2018. Il y a dix ans que le Seigneur a rappelé à Lui son serviteur, M. Guy Jacques SAMBA-TSELE.**

A l'occasion de ce triste anniversaire, la veuve SAMBA, née Elisabeth MIEKOUTIMA, les enfants et la famille prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire.

Une messe pour le repos de son âme a été célébrée le dimanche 24 juin 2018, à 10h30, à l'Aumônerie catholique de la prison.



## ISP imprimerie Saint-Paul

S.A. au capital de 24 250 000 - C.A. - INCEM N° 07-0427 - N°U 1210711 0000576150  
Siège social: l'Esplanade de la Cathédrale Sacré-Coeur  
B.P. 239 - Tél. (02 242) 08 672 48 27  
E-mail: ispbrazza2018@hotmail.fr - Libreville - République du Congo

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles.

L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.

Nos services:

- \* impression de toutes cartes confondues
- \* impression des calendriers
- \* conception des logos
- \* impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
- \* reliure pour tous types de documents.

**Pour de plus amples renseignements:**

**Contactez: 06 672 45 27**

**Attaché de Direction commerciale:**  
**Blaise BIKINDOU**

**Tél: (242) 05 560 39 11 ou 06 666 43 09**

**Imprimerie Saint Paul: 79 ans de savoir-faire à vous plaire.**

Réflexion

# L'Ecole catholique du diocèse de Ouesso: mission, identité et responsabilité

**La mission éducative de l'Ecole catholique du diocèse de Ouesso a pris corps depuis quelques années avec les résultats appréciables qui lui donnent toute sa crédibilité. A voir de plus près, nul n'ignore l'existence de multiples rumeurs sur l'école catholique du diocèse. Sur ce point de vue, il est réaliste de reconnaître qu'aujourd'hui, avec l'évolution rapide de la société, l'esprit de concurrences des écoles, du marketing scolaire, le dangereux venin du pluralisme et le brassage culturel que subit le diocèse, plusieurs exigences et défis se présentent à l'école catholique qui nous invitent à réarmer et à repenser même les accords signés avec l'Etat et la Direction départementale de l'Enseignement primaire et secondaire en vue d'une réelle redynamisation et une revitalisation de nos écoles.**

Dans un tel contexte, il est urgent que les problèmes internes et externes qui minent nos écoles soient toujours étudiés et résolus d'abord, au niveau national par la Conférence épiscopale grâce à son organe de réflexion, d'organisation et d'animation éducative qu'est la Commission épiscopale pour l'éducation catholique (CEEDUC), ensuite solliciter si possible l'expertise, l'accompagnement et la sagesse d'autres acteurs pédagogiques nationaux ou internationaux. Mûs par le dynamisme de la foi qui exige de sauver la personne humaine située dans son contexte socio-culturel d'origine et conscients du fait «*que la formation des jeunes, et même une certaine éducation continue des adultes, devient à la fois plus aisées et plus urgente*», les vaillants pasteurs de l'Eglise diocésaine de Ouesso prirent depuis quelques années déjà, l'heureuse et salutaire initiative de créer l'Ecole catholique en vue d'apporter une contribution de taille au projet national d'éducation et d'alphabetisation. En effet, ces pionniers avaient compris que les appels et les cris des hommes et femmes du diocèse de Ouesso sont aussi les appels et les cris de Dieu où se réalise son dessein de salut, car partout où l'homme est rendu moins humain, l'Evangile a quelque chose à dire. Ainsi, la création des écoles catholiques dans le diocèse témoigne au fond, «*la prise au sérieux de la synthèse et l'interconnexion entre les valeurs de la foi chrétienne et les valeurs multidimensionnelles*» du diocèse. L'on s'aperçoit clairement que dans un tel contexte, nos écoles deviennent des lieux d'incarnation et d'inculturation des valeurs évangéliques dotées d'une mission fondamentale, d'une identité spécifique et d'une responsabilité commune qui appelle à plus d'engagement.

### Engagement de l'Eglise dans le domaine de l'éducation

L'engagement de l'Eglise locale dans le domaine de l'éducation, manifeste ostensiblement notre solidarité avec le genre humain, la culture et l'histoire du département de La Sangha en vue d'établir le règne de Dieu et contribuer ainsi à la construction et à la conversion véritable des cœurs. Mais ce noble

engagement s'affronte aujourd'hui avec plusieurs défis, à savoir: le défi de modernisation des structures scolaires existantes en vue d'améliorer nos conditions d'accueil et d'étude selon les normes nationales et internationales; le défi lié à l'extension du réseau scolaire à travers les localités du diocèse où l'école catholique serait encore absente; le défi de faire de nos écoles de véritables lieux d'évangélisation; le défi d'avoir des cadres outillés en pédagogie, en science de l'éducation et un corps enseignant qualifié et totalement impliqué dans le projet éducatif de nos écoles; le danger de l'instrumentalisation de la conscience des élèves pouvant dangereusement conduire à un prosélytisme de mauvais goût; le danger d'exhumer le riche passé des écoles catholiques en général pour justifier la raison d'être de nos écoles aujourd'hui. Donc, sans nier ce passé lumineux, il serait mieux de fonder la raison d'être de nos écoles dans l'urgence des réponses à donner dans nos lieux de mission. Il devient clair que se limiter à être des griots qui chantent les merveilles passées des écoles catholiques, c'est ignorer que nous sommes dans un contexte de concurrence des écoles. Cependant, notre mission éducative diocésaine ne se laisse pas englober par toutes ces difficultés, car ces multiples défis sont en train d'être relevés progressivement à la mesure de nos moyens en vue d'avoir l'assurance de la qualité dans nos écoles.

### Mission de l'Ecole catholique

C'est ainsi que l'école catholique du diocèse de Ouesso demeure un moyen au service de la mission de l'Eglise afin de promouvoir le développement intégral de la personne humaine. L'Eglise s'investit et s'engage dans la pastorale de l'enseignement pour témoigner que l'école est un lieu indispensable à la construction d'une société juste et harmonieuse. Ainsi, la mission éducative de nos écoles découle de la pédagogie de notre Seigneur Jésus-Christ qui accueille, accompagne, réhabilite, et sauve toute personne humaine. Le choix pastoral de l'enseignement dans le diocèse constitue une réponse positive et une obéissance fructueuse aux recommandations de Jésus: «*Donnez leurs vous-mêmes*



Abbé Lys Mokoko

à manger», «*Que veux-tu que je fasse pour toi*», «*lèves-toi et marches*», «*Avances au large*». C'est dans cette pédagogie qu'il faut situer la mission de nos écoles qui ne veulent laisser personne au bord de la route. L'Eglise crée les écoles pour répondre à la soif de l'éducation et de l'alphabetisation du peuple de La Sangha. A partir de la pédagogie de Jésus, nous percevons que nos écoles sont les lieux de formation aux valeurs et de transformation positive aux exigences de la vie, elles sont aussi des cadres visant à réhabiliter et relever tous ceux dont la vie est diminuée à cause du manque d'instruction et de considération, elles encouragent le peuple de La Sangha à avancer au large dans la formation intégrale en vue de découvrir les profondeurs de l'économie, du droit, de la politique, de la médecine, des télécommunications... En ce sens, l'école catholique est un lieu «d'évangélisation de la culture et aussi le lieu où s'installe positivement la culture de l'Evangile afin de transmettre la vision de Dieu sur l'homme, la création et l'histoire». Cette mission au service de l'homme veut que nos écoles soient des véritables cadres d'éducation à la vie de la foi, de développement

humain intégral et d'éveil réel des consciences pour un engagement socio-culturel efficace. On voit bien que le département a soif de l'école catholique qui se considère comme un lieu d'implantation en profondeur des valeurs humaines, morales, spirituelles et chrétiennes de la fraternité, l'unité, la paix, le partage, la compassion, la réconciliation et le respect mutuel comme le recommande Gravisimum educationis.

### Identité et responsabilité de l'Ecole catholique

Il s'agit là de faire de nos écoles un haut lieu du témoignage de la charité où la différence est perçue comme une richesse à préserver, à vivre et à transmettre. Il devient important de savoir que cette mission et cette pastorale de l'enseignement comme le suggèrent plusieurs documents de base en matière d'éducation, obtiennent une configuration vraiment ecclésiale que si elles se réalisent sous le ministère de l'unité de l'enseignement catholique exercé par l'Evêque du diocèse qui trace les contours de l'organisation et du fonctionnement en s'appuyant sur les exigences de l'Eglise et son contexte ecclésial en vue d'en donner une identité précise qui cadre avec son projet diocésain d'éducation et d'évangélisation. C'est ce ministère d'unité de l'enseignement assuré par l'Evêque qui nous fera voir nos écoles non pas comme des entités pastorales isolées, mais comme des lieux pastoraux qui sont en lien avec d'autres lieux pastoraux comme les paroisses, les aumôneries, les centres de catéchèses et de formations diverses. Par ailleurs, l'identité propre de nos écoles provient indubitablement de cette mission qui s'inspire de la pédagogie

du christ. Donc, cette identité est liée à la vision chrétienne de la réalité dont l'axe central se trouve être la personne de Jésus, car «*c'est le Christ par conséquent qui, est le fondement du projet éducatif de nos écoles*». On voit bien que l'identité spécifique de nos écoles s'inspire des principes évangéliques qui la motivent et en constituent la finalité.

Il s'agit de promouvoir et de sauver la personne humaine dans la ligne droite de la foi et la vision chrétienne. Dans ces conditions, cette identité spécifique de nos écoles catholiques dans La Sangha les révèle comme des communautés éducatives animées par l'Esprit évangélique. C'est au nom de cette identité chrétienne que nos écoles se présentent comme des lieux où la Parole de Dieu est partagée, célébrée, vécue et le lieu où le témoignage de charité prend corps, là où l'on s'encourage mutuellement dans le respect de la différence, là où l'aide et l'esprit de conseil deviennent des modes de vie.

Cette identité spécifique de nos écoles nous invite, au fond, à la responsabilité d'assainir leur mode de gestion et de fonctionnement. Notre responsabilité dans la pastorale de l'enseignement se révèle exigeante et délicate. En effet, elle consiste à réaliser en toute fidélité notre projet éducatif en ayant tous un sens d'unité d'intention en vue de placer le savoir dans l'horizon de la foi. Nous avons la lourde responsabilité d'intensifier nos activités éducatives pour former les consciences croyantes, de forger les personnalités équilibrées, de bâtir les tempéraments des élèves qui apporteront une contribution originale à la construction de notre nation et département. Notre responsabilité «*consiste aussi à donner plus de techniques pédagogiques,*

de connaissances certaines, de structures éducatives, des méthodes intellectuelles et des attitudes morales et spirituelles qui façonnent l'être intérieur de nos élèves». Il s'agira donc d'enrichir notre vision éducative afin de prendre en compte l'élève en tant que personne avec ses multiples appartenances, ses forces, ses progrès et ses difficultés.

Avec un regard chargé d'espérance, l'école catholique dans La Sangha ne doit pas fermer ses portes, mais sachons découvrir ses difficultés internes et externes en vue d'une réelle redynamisation. Donc, bousculons la puissance de notre âme, sollicitons la force de notre intelligence pour revitaliser l'école catholique dans le diocèse. Ouvrons de nouveaux chemins et parcours pédagogiques qui rejoignent tant soit peu la culture et la mentalité du département tout en restant dans la vision nationale de l'éducation. Ne concevons pas nos écoles comme des entités pastorales isolées, mais comme des lieux pastoraux interconnectés avec d'autres lieux pastoraux du diocèse. C'est à ce niveau que l'on ressent l'urgence de former un cerveau collectif diocésain formé de l'intelligence, de l'expérience, du savoir-faire et du savoir-être de tous afin que nos écoles soient des laboratoires d'humanisation où nous formons des futurs juristes qui appliqueront dignement le droit, des politiciens doués dans la gestion de la chose publique, des médecins porteurs de l'évangile de la vie, des économistes qui érigeront la culture de la transparence financière, des communicologues soucieux de l'objectivité de l'information, des informaticiens qui feront découvrir les mystères du monde numérique, et des hommes et femmes d'Eglise épris de la sagesse évangélique. Ce qui exige que cette responsabilité soit communautairement assumée et ne peut être réservée à une classe de personnes, car éduquer demeure un défi diocésain.

Abbé Lys MOKOKO, Pré-diacre

## Paroisse Les Saints Martyrs de l'Ouganda de Kingouari (Archidiocèse de Brazzaville)

# Des chrétiens ont reçu le sacrement de l'Eucharistie

**A l'occasion de la fête du Saint Sacrement, complée à la fête patronale de la paroisse Les Saints Martyrs de l'Ouganda de Kingouari dimanche 3 juin 2018, au cours de la messe de 10h 30, l'abbé Ernest Tunta, curé, accompagné de l'abbé Daska Karel Missamou, diacre, a administré le sacrement de l'Eucharistie aux chrétiens.**

L'église de Kingouari à Makélékélé était archicomble et a vibré d'allégresse au cours de cette messe qui s'est déroulée dans une ambiance aussi festive que priante. L'abbé Ernest Tunta qui a présidé la célébration a mis l'accent, dans son homélie basée sur les textes liturgiques du jour, sur l'importance de l'Eucharistie dans la vie du chrétien. Ayant interrogé quelques futurs communicants, qui ont brillamment donné la signification de l'eucharistie, il a conclu que l'eucharistie est l'offrande du corps et du sang du Christ

pour le salut du monde. «L'eucharistie, a-t-il ajouté, c'est la messe. En recevant l'eucharistie, Dieu nous fait part de sa vie qui est éternelle. Mais pour que cette vie soit opérante en nous, nous devons nous confesser régulièrement pour recevoir le corps et le sang de Jésus dans un état de grâce.» Le curé a rappelé, par ailleurs, le premier et le dernier précepte de l'Eglise qui demande d'une part que tous les chrétiens participent à la messe du dimanche et aux autres fêtes d'obligation, et d'autre part, que chaque baptisé



Le curé administrant la première communion à une chrétienne

contribue au développement de l'œuvre d'évangélisation. Après s'en est suivie la liturgie eucharistique au cours de laquelle, les nouveaux communicants ont reçu l'Eucharistie sous les deux espèces, du corps et du sang du Christ. Cette

messe qui a été agrémentée par les danses liturgiques du groupe des enfants Elisa, a bénéficié du service de chants de la chorale paroissiale Saint-Esprit.

Aubin BANZOUZI et Emmanuel MBONGOLO

Un Dimanche en paroisse

Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus  
et de la Sainte Face de Ngambio-La Base  
(Archidiocèse de Brazzaville)

**L'humilité est l'une des vertus qui a caractérisé la petite Thérèse**

Pendant deux dimanches successifs, la communauté paroissiale de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte Face de Ngambio-La Base a vécu un moment de grâce. D'abord, dimanche 17 juin 2018, 11e dimanche du Temps ordinaire à la messe de 11h. L'abbé Renaud Silvère Kinzonzi, curé de la paroisse, a clôturé l'année catéchétique avec pour intention de prière, l'action de grâces de 157 chrétiens ayant reçu divers sacrements au cours de cette année pastorale, soit 96 pour le baptême et la première communion, 49 confirmés et 12 pour la profession de foi. Dans son homélie tirée de l'Evangile de saint Marc 4, 26-34, l'abbé Renaud Silvère Kinzonzi a fait savoir que Jésus parlait plus en parabole pour mieux faire passer son



Les nouveaux chrétiens

message dans un langage imagé comme le chemin de la théologie emprunté par la petite Thérèse dans une attitude pleine d'humilité. Ensuite, dimanche 24 juin 2018, en la solennité de la Nativité de Saint Jean-Baptiste, une seule messe a été célébrée à 9h marquant la clôture par anticipation de l'année pas-

torale paroissiale. L'eucharistie qui a connu la participation de la chrétienté de la communauté ecclésiale de base «Sainte Marie Faustine» de Ntsélampu, une communauté parrainée par la paroisse, a été présidée par l'abbé Renaud Silvère Kinzonzi qui a signifié que c'est sur autorisation de Mgr Anatole Milandou que cette messe se

tenait en cette date, avant la clôture officielle de l'année pastorale dans l'archidiocèse de Brazzaville prévue pour le samedi 7 juillet 2018, à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur.

«Son nom est Jean», telle est la thématique de l'Evangile de ce 12e dimanche du Temps ordinaire tirée de Luc 1, 57-66, 80 que l'abbé Renaud Silvère Kinzonzi a lu et commenté dans son homélie. «Au-delà de tout, nous devons comprendre que Jean-Baptiste était un prophète humble qui a préparé la venue du messie. Il prêchait dans le désert en invitant les gens à la conversion: convertissez-vous et aplanissez le chemin du Seigneur, car le royaume de Dieu est proche. Chers paroissiens, je vous invite en ce temps de vacances, à vivre les vertus d'humilité et de pauvreté à l'image de Saint Jean-Baptiste», a dit l'abbé Kinzonzi.

Abbé Renaud Silvère Kinzonzi, curé

Rechercher d'abord la Sainteté de la petite Thérèse

*\*M. l'abbé, dites-nous, comment se porte votre paroisse et quels sont vos projets?*

\*J'ai pris les rênes de cette paroisse depuis octobre 2016 et sur place, il y avait déjà l'abbé Maurice Mizère Guenolé pour la pastorale. Donc, je suis à ma deuxième année et je compte poursuivre l'œuvre de modernisation amorcée ensemble avec les paroissiens dans les prochaines années. Nous venons de tenir le dernier Conseil pastoral paroissial élargi consacré au bilan de cette année pastorale 2017-2018. Comme l'année précédente,

en dépit des difficultés qui s'imposent partout, tout semble aller de l'avant. Les choses vont dans le sens de notre espérance, c'est-à-dire, comme nous le souhaitons. Et quand un bilan est positif, c'est signe que la paroisse est dans la bonne direction. Tout le Conseil pastoral paroissial est unanime là-dessus et c'est une fierté. Les projets, nous en avons et depuis l'année pastorale dernière, nous nous sommes donné une feuille de route que nous suivons avec détermination, dans l'intérêt de notre Communauté.

Le premier projet qui est déjà mis sur pied depuis l'année dernière, consiste à mobiliser nos énergies autour de notre Sainte patronne. Nous imprégnons de sa spiritualité, notamment dans sa «Théologie de la petite voie» faite d'humilité et d'absolue confiance en Dieu, apprendre à rechercher sa Sainteté, non pas dans les grandes actions, mais dans les actes du quotidien même les plus insignifiants, à condition de les accomplir pour Dieu. C'est un chemin et aussi un programme de vie à intégrer dans notre façon d'aller vers notre idéal commun, c'est-à-dire, notre vivre-ensemble et notre être-ensemble.

Le deuxième projet est un défi de construction du mur de clôture, dont les travaux ont été effectués à près de 90%. Ils se poursuivent normalement et nous comptons les terminer pendant ces vacances avec la bénédiction du ciel. Nous sommes sur un terrain escarpé, ce n'est pas toujours évident d'y construire d'autant que la nature, avec les pluies diluviennes, semble s'en mêler quelquefois. Mais, nous nous battons sans céder à la résignation. Nous venons d'achever les travaux de construction de la «Place Sainte Thérèse» érigée dans la cour paroissiale avec la pose de sa statuette, un don de Mgr l'archevêque. C'est une fierté non seulement pour les paroissiens mais aussi, pour les habitants du quartier Ngambio. Depuis quelques années, les paroissiens attendent le démarrage des travaux d'agrandissement de notre église, l'un des défis des années à venir.

*\*L'année pastorale 2017-2018 s'achève et comment avez-vous intériorisé le thème des antivaleurs?*

\*\*Ce thème est notre quotidien, comme il l'est tout autant pour notre Eglise. C'est, à n'en point douter, l'enjeu des Evangiles. Il n'est pas à circonscrire dans le temps, mais à inscrire naturellement dans notre temps. Il n'y a qu'à regarder et à observer notre société pour le comprendre. Quel pasteur, quel mouvement d'apostolat, quel chrétien pourrait être indifférent aujourd'hui? Nous sommes dans un quartier sensible où les actes de la jeunesse sont souvent décriés. Et nous sommes avec eux pour dire non seulement la présence, mais aussi l'accompagnement de l'Eglise. Un travail de fond se fait à ce niveau, de façon discrète mais significative.

*\*On dit de vous que vous êtes trop rigoureux dans vos positions. Etes-vous un pasteur sapeur, entrepreneur, dictateur ou celui qui prêche la Bonne Nouvelle?*

\*\*L'homme est friand de caricature. Mais en toute chose, il faut considérer la fin. Un partisan de l'ordre et du respect des principes peut être souvent victime d'incompréhensions. Mais au bout, c'est tout le monde qui est content. Dans une paroisse, chacun vient dans sa besace avec ses petits intérêts bien particularistes. Ce sont des intérêts à fondre dans les intérêts qui fondent une communauté. Et le prêtre, comme responsable de la communauté, doit y veiller conformément aux exigences de l'Evangile. Une piqure peut faire mal, c'est métaphysique, mais, c'est pour soigner. En chassant les marchands du Temple, Jésus était-il dictateur ou pasteur? Je suis un partisan de la «Théologie de la reconstruction», être très regardant dans le souci de conduire vers les valeurs qui construisent une société, une communauté. Mais chacun est libre d'apprécier selon ses propres critères et ses espaces de vue. Quand on est gagné par un désir de changement et de reconstruction, on peut heurter les sensibilités dans un monde où quand on chasse le naturel «mauvais» même avec une fourche, il finit toujours par revenir: «Naturam expelles furca tamen usque recurret», disent les latins.

*\*Il y a toujours un slogan qui vous caractérise dans toutes les paroisses où vous êtes passé. Par exemple, à Saint Jean-Marie Vianney de Mouleke, c'était la «Paroisse de l'excellence». Qu'est-ce qui se cache derrière ces slogans?*

\*\*Il y a dans ces slogans, une substance qu'on découvre en allant au-delà. C'est un souci de fédérer et de mobiliser autour d'un projet pastoral, d'une volonté d'actions. Ce sont des slogans qui doivent partir de la réalité vraie d'une paroisse et révéler les attentes des paroissiens. A Saint Jean-Marie Vianney ce fut: «l'Excellence», et à Sainte Thérèse de Ngambio «l'Espérance et la paix».

*\*Quel est le plus grand souvenir que vous gardez de votre vie de prêtre?*

\*\*Si le souvenir est une survivance des faits qui écrivent notre histoire, ils sont tellement nombreux en moi que je ne peux prendre le risque de les citer. C'est une corbeille des moments de la vie de prêtre que j'offre tous les jours au Seigneur pour qu'ils deviennent des moments de grâces.

*\*Vos prédécesseurs ont été confrontés aux phénomènes d'érosion et de vol. Quelles sont les dispositions prises par vous pour y faire face?*

\*\*Nous y travaillons. Nous y veillons. Nous troquons nos soutanes contre la beauté de notre environnement. Quant aux cas de vol que vous évoquez, rien de tel à ce jour et on ne peut que s'en réjouir. Un travail se fait en amont avec les jeunes de la paroisse et du quartier. Nous essayons de les exhorter à la confiance en soi et à l'espérance. On est avec eux et nous les accompagnons, Dieu en soit loué!



En 38 ans d'existence, la paroisse se construit encore

La petite église Sainte Thérèse d'une capacité de 500 personnes, érigée dans les années 80 et qui est en pleins travaux d'agrandissement, est implantée sur un terrain escarpé. Les mouvements d'apostolat sont exposés aux intempéries par manque de salle pour les réunions. Seul un mur de clôture a été construit pour la sécurité des paroissiens, les travaux sont inachevés. C'est dans cette église que la communauté paroissiale a commémoré samedi 19 mai 2018, le 38ème anniversaire de son existence, au cours de l'unique messe célébrée par Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville qui, en même temps avait conféré le sacrement de confirmation à 49 chrétiens. Située en plein cœur du quartier Ngambio-La Base, la paroisse est administrée par une équipe

presbytérale de deux prêtres et d'un stagiaire, les abbés Renaud Silvère Kinzonzi, Maurice Mizère Guenolé, respectivement curé et vicaire, et Prisque Nsimoussa, stagiaire pré-diaconal. S'étendant sur une superficie de 10 hectares, le terrain qui abrite l'actuelle paroisse Sainte Thérèse a été acquis par le cardinal Emile Biayenda, d'heureuse mémoire, en avril 1975, sur proposition du regretté père Didace Malanda, alors curé de la paroisse Saint-Esprit de Mougali. Toutes les formalités d'acquisition de ce terrain furent remplies le 17 juin 1980, par les abbés Louis Badila et Anatole Milandou, alors, vicaire épiscopal et secrétaire de Mgr Barthélémy Batantu, archevêque métropolitain de Brazzaville, au nom de qui ils agissaient. Les premières messes furent célébrées en 1980 dans un hangar de fortune,



La façade de l'église en plein agrandissement

par le père jésuite Ernest Kombo de la Congrégation des Jésuites. Les premiers sacrements de l'initiation chrétienne ont eu lieu en 1981 et conférés par le père Luc Boumart de la Congrégation des Jésuites. En dehors des mouvements d'apostolat, la paroisse fonde une partie de ses espoirs sur la nouvelle communauté ecclésiale de base Sainte Marie Faustine

qui a vu le jour au quartier Ntsélampu et coordonnée par un noyau de cinq personnes. Dans cette communauté, les messes sont célébrées par les prêtres de Sainte Thérèse les dimanches à 8h, sous l'animation liturgique de la chorale Sainte Marie Faustine composée de près de 50 membres et dont la sortie officielle a eu lieu le dimanche 13 mai 2018.

Pulchérie Hedwige Ntabou, vice-présidente du Conseil pastoral paroissial

«Nos décisions se prennent en Conseil pastoral élargi»

*\*Mme la vice-présidente, parlez-nous du fonctionnement de votre paroisse?*

\*\*Le fonctionnement de notre paroisse est organisé par le Conseil pastoral paroissial et le Conseil pour les affaires économiques, en étroite collaboration avec l'équipe presbytérale et singulièrement sous l'autorité du curé. Avant l'organisation de tout événement au sein de la paroisse, un Conseil pastoral élargi est convoqué, afin d'arrêter un programme cohérent avec l'ensemble des responsables des mouvements d'apostolat. S'agissant des messes, elles se tiennent selon le calendrier ci-après: de lundi à samedi de



6h 15 à 7h. Deux messes le dimanche: 6h30 et 10h30.

*\*Combien de mouvements*

*d'apostolat avez-vous et comment se fait le travail pastoral dans le secteur que vous partagez avec la paroisse Saint Michel de La Base?*

\*\*Nous comptons 17 mouvements d'apostolat qui sont: Schola populaire, Légion de Marie, Archiconfrérie Saint-Michel, Confrérie Sainte-Rita, Chorale Ntsamina Christ, Supplique, Suffrage, Archiconfrérie du Saint-Esprit, Confrérie Cardinal Emile Biayenda, Mouvement Paraclét, Scout et guide du Congo, Enfants de cœur, Don Bosco, Yamboté, Les Thérésiennes, Kisito, Fraternité Sainte Thérèse.

*\*Pouvons-nous connaître le nombre de catéchistes en service cette année et celui des nouveaux chrétiens enregistrés?*

\*\*Au cours de cette année pastorale qui s'achève, nous avons fonctionné avec 10 catéchistes, pour 96 nouveaux chrétiens baptisés, 49 confirmés et 12 chrétiens qui ont fait leur profession de foi.

*\*Avez-vous de bons rapports avec l'équipe presbytérale?*

\*\*Les rapports entre le Conseil pastoral paroissial et l'équipe presbytérale sont excellents. Pour preuve, l'organisation d'une activité recueil toujours l'assentiment de tous.

L'auteur



Pascal BIOZI KIMINOU  
Journaliste  
de La Semaine Africaine

12<sup>e</sup> session du Conseil d'Administration de la Fondation Odzala-Kokoua

## Améliorer les relations entre l'Etat et les partenaires pour la protection des espèces et la lutte anti-braconnage

Il s'est tenu, le jeudi 21 juin 2018, à Brazzaville, la 12<sup>e</sup> session du Conseil d'administration de la Fondation Odzala-Kokoua, sous le thème: «Relation entre l'Etat et les partenaires pour la protection des espèces et la lutte anti braconnage». Le vice-président de la Fondation, Gilles Desesquelles, ancien ambassadeur de l'Union Européenne, actuellement ambassadeur d'African-Parks, a présidé ce conseil d'administration en lieu et place du président actif, Frédéric Lambert Bockandza-Paco, cadre du ministère du Tourisme et de l'environnement, empêché.

L'ordre du jour de ce conseil a porté sur six points: «le mot d'ouverture du vice-président d'African-Parks», «l'adoption du procès-verbal de la 11<sup>ème</sup> session», «la présentation du rapport d'activités des six derniers mois de l'année 2017 (rapport d'inventaire, point sur le rapport d'audit) pour une cohérence avec le budget», «la présentation des rapports des communautés», «la présentation du rapport de l'expert en tourisme pour se rendre compte de l'évolution des espèces comme les éléphants et les gorilles, malgré la lutte anti braconnage», «le point sur l'accord de partenariat et les subventions», puis les divers.

Après le mot d'ouverture du vice-président d'African-Parks et de l'avis de tous les administrateurs, cette 12<sup>ème</sup> session avait pour objectif général de faire l'état des lieux des activités menées par le parc d'Odzala Kokoua, afin de bâtir des stratégies de développement.

Huit administrateurs, représentants différentes institutions concernées, signataires de l'accord de partenariat pour une période de 25 ans, des experts touris-



Gilles Desesquelles

tiques, ainsi que des observateurs comme l'Union Européenne qui n'a pas une voix délibérative, ont présenté des exposés riches en enseignements. Ils ont suivi à tour de rôle, l'audition des différents rapports des communautés Nord, Est et sud sur le développement local. Le thème a été décliné en trois thématiques, dont la première a porté sur les modèles de relations entre l'Etat et les partenaires; la deuxième sur les relations dans le contexte de concession et la troisième a porté sur les rapports et le contexte de décentralisation par la mise en œuvre des plans de développement respectifs. Après les exposés et les débats fructueux, il s'est dégagé les trois

constats suivants: Premièrement, l'Etat doit jouer pleinement son rôle important dans le développement et le financement des activités du parc national d'Odzala-Kokoua. Deuxièmement, l'Etat doit d'abord disposer d'espaces domaniaux pour la conservation des espèces. Pour y parvenir, l'Etat doit collaborer étroitement avec les partenaires, tout en tenant compte des infrastructures économiques et environnementales. Troisièmement, face aux problèmes de la rareté des terres pour les besoins de développement et de modernisation du parc, il est clair que l'Etat et les partenaires doivent intégrer la stratégie de chacune des parties. Tous les rapports pré-



Les administrateurs pendant les travaux



Photo de famille

sentés au cours de ce conseil d'administration, notamment sur la protection de la faune et la flore, la lutte anti braconnage, l'étude d'impact sur la faune et l'homme menée au cours de l'année 2016-2017, le rapport d'activités à mi-parcours allant de décembre 2017 à mai 2018, l'opportunité de développement du tourisme dans la partie Nord Congo, ont été adoptés avec amendements.

Au terme des conclusions sur le rapport de l'opportunité de développement du tourisme, le conseil d'administration s'est réjoui des

résultats obtenus et encourage les administrateurs à plus de lucidité et de dynamisme dans la mise en œuvre des activités programmées. A signaler que le projet de création de cette fondation réalisé sous l'égide du ministère du Tourisme et de l'environnement fut concrétisé par l'Union Européenne, conjointement avec les partenaires au développement. Selon les vœux des initiateurs, il s'agissait avant tout de créer un espace de concertation, d'échange, d'organisation des activités visant à fédérer les différents partenaires existants,

à mettre au service d'un développement social sur les nouvelles synergies qui, sans conteste seraient aussi générées.

Dans les divers, il a été question de voir l'organigramme de l'unité de gestion du parc national d'Odzala-Kokoua.

La 11<sup>e</sup> session s'était tenue à Ouessou et la 13<sup>ème</sup> se tiendra le 5 décembre 2018, dans le domaine de chasse de Mboko dans le district de Mbomo, département de la Cuvette-Ouest.

Huitième Comité sur la mise en œuvre de l'APV-FLEGT

Pour plus de gouvernance dans le commerce du bois congolais

La salle de conférence du Ministère de l'Economie forestière a abrité le Comité conjoint de mise en œuvre (CCM) de l'Accord de Partenariat Volontaire (APV) sur l'Application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (FLEGT) entre la République du Congo et l'Union européenne, à Brazzaville, du 7 au 8 juin derniers. Ce comité, le huitième du genre, s'est presque déroulé à la fin du mandat de Mme Saskia de Lang, ambassadeur et Chef de Délégation de l'Union européenne en République du Congo.

Au menu, le point sur les progrès réalisés depuis la réunion du 7e comité qui s'est tenue à Brazzaville, début décembre 2017. Composé de représentants des ministères congolais impliqués dans ce processus, de l'Union européenne, de la société civile et du secteur privé, ce comité conjoint est l'occasion d'entretenir un dialogue inclusif entre toutes les parties prenantes suivant l'approche adoptée par le Gouvernement congolais et l'Union européenne conformément à cet Accord.

Au terme des discussions entre experts techniques lors de la journée du 7 juin 2018, les recommandations formulées ont été validées et adoptées officiellement le 8 juin lors de la session formelle, coprésidée par la ministre de l'Economie forestière, Mme Rosalie Matondo, et Mme Saskia de Lang, ambassadeur et Chef de Délégation de l'Union européenne en République du Congo.

Les sujets ayant fait l'objet de discussions ont porté essentiellement sur les outils de mise en œuvre de l'APV (suivi du plan de travail annuel); le déploiement du Système Informatique de Vérification de la Légalité (SIVL) en novembre 2017; les procédures

de contrôle de la légalité et de la traçabilité; la performance du Système de Vérification de la Légalité (SIVL); le renforcement de capacités des acteurs; la communication et les informations rendues publiques par la Direction de la communication et de la vulgarisation du ministère de l'Economie forestière.

Suite à l'installation du Système informatique de vérification de la légalité (SIVL) en novembre 2017, un test fonctionnel et un audit de fiabilité et de performance ont été effectués début 2018. Des bugs bloquant et des vulnérabilités informatiques ont été identifiés. Ils nécessitent quatre mois de travail à partir de juillet 2018. Pour la mise en service du SIVL, une stratégie de déploiement a été développée. Après consolidation de diverses recommandations et avis sur le document de stratégie de déploiement, l'option de déploiement par groupe de modules SIVL est préconisée. L'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces de cette option a été présentée au C.C.M. Les recommandations faites à propos sont entre autres inclure des mesures d'atténuation pour les menaces identifiées (impréparation des entreprises et faible capacité)



Mmes Saskia de Lang et Rosalie Matondo,

dans la stratégie de déploiement national du SIVL et procéder à sa validation.

Toutefois, les fonds pour 2018 sont sécurisés pour l'essentiel des activités liées au déploiement national du SIVL. Cette option a été adoptée par le CCM. A propos des procédures de contrôle de la légalité et de la traçabilité, le CCM a pris note qu'un arrêté est en cours de publication pour mettre en application les 50 procédures de vérification de la légalité validées en 2017 et qu'une révision des grilles est nécessaire pour être conforme à l'évolution de la législation.

Les points saillants des discussions et les recommandations formulées lors du Comité conjoint ont été synthétisés dans un aide-mémoire dûment signé par les deux parties. Il est rendu public sur les sites: <http://www.apvflegtcongo.org> et [https://eeas.europa.eu/delegations/congo-brazzaville\\_fr](https://eeas.europa.eu/delegations/congo-brazzaville_fr) Le bois représentant la deuxième ressource économique

du Congo, le pays s'est engagé à améliorer sa gouvernance forestière. A travers un ensemble de mesures, l'APV-FLEGT, dont la République du Congo est l'un des premiers pays signataires, vise à garantir la légalité des marchés de la filière bois et de ses produits dérivés. L'objectif est de permettre aux autorités congolaises de délivrer des autorisations FLEGT pour les bois exportés vers les marchés des pays de l'Union européenne. Un processus s'inscrit, de manière plus générale, dans la dynamique du développement durable des forêts garantissant le respect de l'environnement et des droits de l'homme. Pour mémoire, le FLEGT est une initiative lancée par l'Union européenne pour répondre à l'exploitation forestière, au déboisement et au commerce de bois illégaux. Cet Accord commercial fut signé le 17 mai 2010. Il est en vigueur depuis le 1er mars 2013.

Viclaire MALONGA

Certificat d'études primaires élémentaires

Les effectifs des candidats en légère augmentation à Brazzaville

Les épreuves écrites du Certificat d'études primaires et élémentaires (CEPE) se sont déroulées le 22 juin dernier sur toute l'étendue du territoire national. Brazzaville à elle seule a présenté 43. 023 candidats répartis dans 93 centres.



Les candidats affrontant les Mathématiques

Le ministre de l'Enseignement primaire, Anatole Collinet Makosso, a visité quelques centres d'examen de la capitale: l'école de la Poste à Poto-Poto (3e arrondissement) et l'école conventionnée catholique Immaculée Conception à Ouenzé (5e arrondissement). Les candidats ont, dans l'ensemble, affronté dans la quiétude les épreuves de l'examen sanctionnant les enseignements reçus.

C'est à l'école de la Poste que le ministre Makosso a lancé les épreuves écrites du CEPE, au lendemain des épreuves orales. L'examen a débuté par les épreuves de mathématiques; il a été clôturé par l'épreuve de dessin. Au centre Immaculé Conception, sur 584 candidats inscrits, 48 se sont présentés au CEPE adulte. Le CEPE adulte est en effet un indicateur pertinent pour évaluer le niveau d'alphabétisation d'un pays. A partir du CEPE, du niveau des certifiés dans un pays, a précisé Collinet Makosso, on peut évaluer le taux d'alphabétisation. C'est pourquoi, le ministre a tenu à encourager ceux qui passent le CEPE adulte. Le défi du Congo étant de faire que le taux d'analphabétisme soit ramené à zéro, a poursuivi le ministre. Le plus âgé des candidats à Brazzaville a 26 ans.

Ce diplôme est d'autant capital qu'il permet une véritable insertion de l'enfant dans la vie sociale grâce au caractère polyvalent des disciplines enseignées, a-t-il rappelé. Il permet également d'apprécier le niveau d'expression de l'élève lui permettant de poursuivre ses études.

Le département de Brazzaville a connu une légère augmentation de candidats. Les effectifs sont passés de 38. 912 en 2017, à 43. 023 candidats en 2018. Cette augmentation d'effectif est imputable à la présence des candidats issus de quelques districts du Pool, département sinistré par la violence.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Forum national de l'entrepreneuriat

La ville de Dolisie s'apprête à abriter l'événement

L'ONG "Crée ton avenir", en partenariat avec la Chambre de commerce, le Tribunal de commerce de Dolisie, les ONG Butter Fly Leb Congo, et bien d'autres, organisera le 27 juin 2018 à Dolisie, chef-lieu du département du Niari, un Forum national de l'entrepreneuriat à l'occasion de la commémoration de la Journée internationale des Micros, petites et moyennes entreprises (MPME), en République du Congo. L'annonce de cet événement a été faite par Ghislain Ondelé Kanga, président de cette structure lors de la conférence de presse qu'il a animée samedi 23 juin dernier à Brazzaville.

Célébrée pour la première fois au Congo, la journée a pour thème: «Les micros finances, petites et moyennes entreprises, en première ligne face à la crise économique que traverse le Congo». Le but visé est de promouvoir la culture de l'entrepreneuriat chez les jeunes congolais, en mettant à leur disposition des informations utiles sur l'entrepreneuriat et, en les incitant à créer des entreprises. Valoriser la culture des micro finances, montrer l'importance des MPME dans le développement économique, ainsi que faire la promotion des départements (choix de la ville de Dolisie), sont d'autres visées de cette rencontre.

Des réflexions sur: l'amélioration des politiques d'accompagnement des MPME au Congo, leur financement; le renforcement des capacités des entreprises, les MPME et les objectifs du développement durable, la jeunesse, les femmes et les MPME, l'aide au commerce informel, le tourisme et les MPME, l'économie numérique et les MPME, l'agriculture et les MPME, la responsabilité sociétale des entreprises et les MPME au Congo seront également au centre de cette journée. Une exposition consacrée aux produits et services de certaines entreprises est prévue à cet effet. Pour Ghislain Ondelé Kanga, «Dolisie a été choisie parce que depuis toujours les grands événements ne sont organisés qu'à Brazzaville et Pointe-Noire. Notre approche est de faire que les jeunes entrepreneurs depuis les localités où ils évoluent, afin d'éviter l'exode rural.»

L'Assemblée générale des Nations unies a décrété le 27 juin, Journée des Micro et des petites et moyennes entreprises. Elle a pour but d'encourager les Etats à lancer des recherches, des débats d'orientation et des ateliers, en collaboration avec les secteurs public et privé et les organisations sans but lucratif, pour promouvoir la contribution de ces entreprises au développement durable. D'après le Conseil international pour la petite entreprise (ICSB), les MPME, dans les secteurs formels et informels, représentent plus de 90% du nombre total d'entreprises et la moitié du Produit intérieur brut (PIB) mondial, pour 60-70% des emplois dans le monde. Ces données se confirment encore plus en Afrique.

Alain-Patrick MASSAMBA

Autonomisation des jeunes filles et femmes

Améliorer les connaissances dans la gestion des projets

Au quartier Kibouendé, dans le septième arrondissement de Brazzaville, l'association Azur Développement a lancé le projet «Promotion des droits et autonomisation socio-économique des femmes et filles vulnérables», financé par l'Union européenne. En organisant du 19 au 21 juin 2018, à son siège, un atelier sur la gestion de projet.



Les participants après la cérémonie de lancement

Ce programme de promotion des droits a pour but de contribuer à la réduction de la vulnérabilité des femmes et des filles, en leur permettant d'accéder aux services de santé sexuelle et de la reproduction et d'être autonomes économiquement. Animé par la présidente de Humacoop, cet atelier a eu pour objectifs d'aider les participants à comprendre le cycle d'un projet et ses différentes étapes; d'améliorer les connaissances des participants sur la rédaction de projet, l'élaboration du cadre logique et le suivi des indicateurs ainsi que sur le suivi-évaluation. Y ont pris part l'équipe du projet des départements de Brazzaville, de Pointe-Noire

et de la Bouenza, les responsables d'Azur Développement ainsi que des membres des Organisations de la société civile (OSC) sélectionnées dans les trois localités citées en amont, à raison d'un membre par OSC. Sylvie Niombo, directrice exécutive d'Azur Développement, a expliqué que cet atelier était le premier d'une série de formations qui se tiendront aussi bien à Pointe-Noire qu'à Brazzaville. La formation, a-t-elle poursuivi, est une opportunité d'apprentissage et d'échanges pour atteindre les objectifs que

ce sont fixés les organisations féminines, afin d'améliorer les conditions de vie des femmes et jeunes filles et le respect de leurs droits. La représentante du directeur départemental de la Santé, Alice Ibomba Kaba, a fait savoir que la situation des femmes et jeunes filles issues des milieux défavorisés victimes des violences de toutes natures, ainsi que celles des séropositives et des femmes et jeunes filles déplacées du Pool préoccupée de majeure façon le Gouvernement et particulièrement la direction départementale

de la Santé de Brazzaville. A noter que le projet «Promotion des droits et autonomisation socio-économique des femmes et filles vulnérables» permettra à 500 jeunes filles et femmes vulnérables sensibilisées de bénéficier des opportunités de formation, des kits d'installation et des activités génératrices de revenus, afin qu'elles deviennent autonomes, décident de ne plus subir les relations violentes et in fine, adoptent un comportement sexuel responsable...

Le projet entend atteindre 9.649 personnes: 4000 femmes vulnérables, 2000 jeunes filles vulnérables, 1.500 hommes, 1500 garçons, 250 enseignants de 25 écoles secondaires sélectionnées et 399 professionnels de santé de 20 centres de santé dans les localités retenues. A la clôture du projet, 4000 femmes et 2000 jeunes filles seront conscientes de leurs droits en santé sexuelle et de reproduction. Elles sauront ainsi éviter les grossesses précoces et non désirées et être à mêmes de se prémunir du VIH-Sida. 500 femmes et jeunes filles vulnérables seront formées sur le plan professionnel. Elles sauront ainsi gérer des activités génératrices de revenus et deviendront de ce fait autonomes.

V. M.

36<sup>e</sup> édition de la Fête de la musique à Brazzaville

# Une célébration mieux réussie que l'an passé

Le 21 juin dernier, l'humanité a célébré la 36<sup>e</sup> édition de la Fête de la musique. A Brazzaville, l'évènement a été célébré avec faste. A cette occasion, le ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, a visité les trois sites retenus pour cette commémoration: le Cercle culturel Sony Labou Tansi à Bacongo (2<sup>e</sup> arrondissement), la sortie du viaduc à Talangai (6<sup>e</sup> arrondissement), et l'Institut français du Congo (IFC). Des lieux à travers lesquels les artistes ont rivalisé de talent devant un public qui s'en est donné à cœur joie.

Absente des festivités l'an dernier, la musique moderne a fait son come-back. Le Gouvernement ayant mis les petits plats dans les grands. Pour rééditer l'exploit de 2016, et surtout, faire mieux que lors des réjouissances de 2017 où seule la musique traditionnelle était au menu. Au grand dam de nombreux mélomanes de la musique moderne.

Reconquis, ces derniers ont savouré différents genres musicaux: rumba, reggae, hip pop, afrobeat, coupé-décalé, R'n'b, et plein d'autres rythmes endiablés. Les férus de la musique tradi-moderne n'étaient pas en reste.

Le Cercle culturel Sony Labou Tansi, où le ministre de la Culture a donné le top des festivités, a été pris d'assaut par une diversité de groupes traditionnels et modernes. Lesquels ont fait parade de leur ingéniosité. A la grande satisfaction du public.

Nancy Matounga, une artiste ponténégrine, par exemple, a tenu le public en haleine, en jouant un de ses morceaux qui incite la jeunesse à la prise de

conscience pour participer à l'essor du Congo.

A l'IFC, lieu réputé pour de tels évènements, le déferlement des mélomanes était total. 76 groupes et 496 artistes se sont produits sur quatre scènes. A l'affiche, il y avait, entre autres: Roga Roga (patron de l'orchestre Extra Musica), Key kolos, Even's Mab, Mariusca, Makhalba Malechek, Parfait



Un groupe traditionnel au Cercle culturel Sony Labou Tansi

Young; ainsi que des groupes tradi-modernes réputés tels que Kingoli Authentique, et Amaya.

Au site de Talangai, sponsorisé



Le ministre sur une scène de l'IFC

par les Brasseries du Congo (BRASCO), l'artiste-musicien à l'honneur Kevin Mbouade, figure de proue de l'orchestre Patrouille des Stars, a électrisé la foule. Pour ce groupe qui célèbre ses 20 ans d'existence,

quier national qu'international. La prestation de Patrouille des Stars a été précédée par celles de ceux qu'on appelle prosaïquement DJ (Disc Jockeys), à l'image DJ Otondo (absent de la scène depuis plusieurs mois pour des raisons de santé), et de bien d'autres artistes.

La Fête de la musique a pour vocation de permettre à un public large d'accéder à des musiques de toutes sortes et origines. Aussi les artistes sont-ils encouragés, à cette occasion, à se produire bénévolement dans les rues et espaces publics. Elle a été créée en 1982 par le ministre français de la culture de l'époque Jack Lang.

Célébrée dans plus de 120 pays à travers le monde, cette fête est également une opportunité pour les artistes en herbe de donner corps à leur inspiration.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Décès à Brazzaville de Lambert Kabako

## L'orchestre Les Bantous de la capitale a perdu l'un de ses piliers

Auteur du tube «Osala ngai nini» publié en 1981 et l'un des piliers du mythique orchestre Les Bantous de la capitale, Lambert Kabako a rendu l'âme le samedi 23 juin dernier, au Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville. Des suites d'une maladie. Alors qu'il a publié, récemment, «Walai», son premier album, composé de dix chansons écrites il y a plusieurs années, mais jamais publiées.



Lambert Kabako

Disparu à l'âge de 70 ans, chanteur hors-pair, Lambert Kabako a fait ses premières armes dans les années 1969-1972 au sein de l'orchestre Autopsie Mélodia, auprès de son mentor, Boulhos Loupino.

En 1972, justement, il voit les portes de l'orchestre Les Bantous de la capitale s'ouvrir à lui. A la suite des dissidences qui ont donné naissance aux orchestres Le Peuple et les Nzoys.

L'artiste gagne en célébrité, en 1974, avec la chanson populaire «Lokumu na PCT», en l'honneur de l'ex-parti unique et actuel parti au pouvoir, le Parti congolais du travail. Avant qu'il signe, en 1980, la chanson anthologique «Osala ngai nini», qui truste les hit-parades congolaises et le fait connaître au-delà des frontières nationales.

Le chanteur s'apprêtait à célébrer, l'année prochaine, ses 47 ans de carrière musicale et le 60<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'orchestre Les Bantous de la capitale, fondé en 1969, au bar Faignond, à Poto-Poto, le troisième arrondissement de la capitale congolaise. «Nous nous préparons à fêter, avec joie, les soixante ans des Bantous de la capitale. Le programme prévoit l'arrivée de nombreux invités en provenance de l'extérieur, notamment de la République Démocratique du Congo voisine. Quelques sponsors ont annoncé leur soutien, nous montrerons, à cette occasion, que ce patrimoine national est encore plein de talents», annonçait-il, il y a quelques mois, dans une interview accordée à notre confrère Ngankama N'Siah des Dépêches de Brazzaville. Malheureusement, le destin en a décidé autrement.

La Semaine Africaine présente ses condoléances aux Bantous de la capitale et à la famille de l'illustre disparu. La veillée mortuaire de Lambert Kabako se tient rue Mpouya n°38, sur l'avenue de la Tsiémé, à Ouenzé, le 5<sup>e</sup> arrondissement de la capitale congolaise. La date et le lieu de son inhumation ne sont pas encore connus. On espère qu'il aura des obsèques à la dimension de sa contribution au rayonnement de la musique congolaise.

V.C.Y.

Edition 2018 du Football for friendship (F4F)

## Les participants en touristes au Moskvarium de Moscou

Du 8 au 15 juin 2018, Moscou, la capitale de la Fédération de Russie, a vibré au rythme de la 6<sup>e</sup> édition du Football for friendship (football pour l'amitié). Ce programme social international destiné aux enfants organisé tous les ans par la société russe Gazprom, connue principalement pour l'extraction, le traitement et le transport de gaz naturel et qui, depuis 2005, est aussi un acteur majeur sur le marché mondial du pétrole. Les rideaux du F4F (acronyme du Football for friendship) sont tombés, officiellement, le 13 juin. A l'issue d'une cérémonie riche en couleurs qui a mis en vedette des orques et des morses, dans le mythique Centre d'océanographie et de biologie marine «Moskvarium».

Peu avant la cérémonie marquant le clap de fin de l'édition 2018 du Football for friendship, les quelque 1200 participants venus des quatre coins de la planète et représentant 211 pays, ont eu le privilège de visiter ce mirifique cadre qui attire, chaque jour, des milliers de visiteurs. La visite au Moskvarium a été l'occasion, pour les participants de l'édition 2018 du Football for friendship, d'explorer une partie des merveilles des océans, sans quitter Moscou. Inauguré le 5 août 2015, cette grande attraction est implantée en plein cœur de la capitale russe.

Reconnu comme le plus grand centre d'océanographie et de biologie marine d'Europe, il comprend 80 aquariums, 8000 espèces de créatures de la mer venues de partout dans le monde, dont 500 espèces de poissons, des orques, des morses, des requins, des dauphins, des esturgeons russes, des bélugas, des lamantins, mais aussi bien d'autres animaux, plantes et coraux. Il s'étend sur une surface de 12 000m<sup>2</sup>. Avec une capacité des réservoirs d'eau de 25 millions de litres.

Les participants à l'édition 2018 du F4F ont aussi admiré l'ingéniosité des ar-



Les participants à l'entrée du Moskvarium



L'auteur de l'article au Moskvarium

tistes-peintres russes Viktoria Borisovna Kirilenko et Vladimir Petrovich Kirilenko.

A travers l'exposition «Football and eternity» (Le football pour l'éternité). Une exhibition

composée d'une vingtaine de toiles, entre autres: «Perfect goalkeeper», «Football and eternity», «Forbidden fruits», «Ascension», «Hunter», «Russian football icon», «The planet of football», «Ruse», «Dancer», «Fan», «Super lot», «Football God», «Eagle», «Sea sport», «Challenges of football», «Unsteady equilibrium», «Miraculous catch», et «The hand of God», en référence au but marqué de la main par l'Argentin Diego Armando Maradona, lors de la coupe du monde 2006, au Mexique.

Le Football for friendship vise à développer le football de jeunes en promouvant un mode de vie sain et la pratique du sport auprès de la jeunesse, ainsi qu'en prônant la tolérance et la fraternité entre les enfants de différents pays.

Les maîtres-mots sont l'amitié, l'égalité, l'équité, la santé, la paix, la dévotion, la victoire, la tradition et l'honneur.

Le Congo y a participé pour la première fois. Arnaud Loew Mianzoukouta et Jules César Mouaya Pouyi, tous deux âgés de 12 ans, respectivement journaliste en herbe et pensionnaire du centre de football Marakana Athlétik club de Brazzaville l'ont représenté. Ils ont évolué dans l'équipe Lemur et étaient accompagnés de Véran Carrhol Yanga (journaliste) et Dojarol Toussaint Makanga (interprète).

Le tournoi de football a vu le sacre de l'équipe Chimpanzé, qui a pris le dessus sur Komodo Dragon, par un score de deux buts à un.

Véran Carrhol YANGA

## Coupe du monde 2018

## Le Sénégal et le Nigeria porteurs du rêve africain malgré tout

Près de quinze jours déjà de Coupe du monde! Les férus de foot s'accrochent toujours malgré l'inflation de matches, question de vivre jusqu'au bout l'événement. Pour les Africains, l'accession possible du Sénégal et du Nigeria en huitièmes de finale en ajoute à une ferveur jamais démentie.

On s'achemine lentement mais sûrement vers la fin du premier tour. La victoire du Nigeria au dépens de l'Islande (1-0) a été saluée en Afrique au sud du Sahara, d'autant plus qu'elle a permis aux Super Eagles de se hisser à la deuxième place du groupe D, alors que la grande Argentine, une des grades favorites de la compétition, se morfond à la quatrième et dernière place.

Menant à deux reprises face au Japon, dimanche 24 juin, l'on s'est mis à rêver d'une deuxième victoire du Sénégal qui lui aurait permis d'obtenir avant terme son ticket des huitièmes de finale. Joie et tristesse ont finalement alterné, le Japon ayant en extrêmes arraché le match nul (2-2). Ce score place le Sénégal dans un ballottage défavorable, c'est le moins qu'on puisse dire, d'autant qu'il va affronter, dans l'ultime match de ce premier tour, la redoutable équipe de la Colombie, jeudi 28 juin à Sa-



Les Lions ont raté l'opportunité de prendre seuls la tête du groupe

mara. Au même moment, le Japon va croiser les crampons avec la modeste Pologne, alors que trois des quatre équipes de ce groupe peuvent encore tirer leur épingle du jeu. Les Lions du Sénégal continueront-ils l'aventure comme en 2002, ou suivront-ils le reste de la compétition à la télé, comme ce sera le cas pour les Egyptiens, les Marocains, et les Tunisiens? Les Africains croisent les doigts avec l'espoir que le Sénégal tienne la dragée haute aux Colombiens, dans le face-à-face qui promet des étincelles et qui sera décisif dans la qualification aux huitièmes de finale. Ils espèrent également

que le Nigeria pourra adoucir leurs cœurs meurtris et désormais perplexes qui voient leurs représentants quitter la compétition les uns après les autres, en offrant au continent son premier ticket pour le second tour, par une victoire ce mardi 26 juin, à Saint-Petersbourg, face à une équipe argentine véritablement à la peine depuis le début du mondial. Même s'ils sont conscients que Lionel Messi et ses camarades ne sont pas allés en Russie pour des balades touristiques.

Des équipes ont, d'ores et déjà, fait leurs valises attendant seulement leur dernier match de groupe

pour s'en aller: Coupe du monde 2018 terminée. C'est le cas, entre autres, de la Pologne, brutalement expulsée de Russie 2018 par la Colombie, victorieuse par 3-0. Les Polonais ont surpris et apitoyée ceux qui attendaient d'eux le renouvellement de leur parcours à l'Euro 2016 en France. Ils avaient séduit les férus du football il y a deux ans.

La Pologne est la première équipe européenne à plier bagages au bout de deux matches seulement. A elle, se sont joints: Egyptiens et Saoudiens (Groupe A), Marocains (Groupe B), Péruviens (Groupe C), Costariciens (Groupe E), Sud-coréens (Groupe F), Tunisiens et Panaméens (Groupe G). Triste compagnie, pourrait-on se lamenter. C'est cela, aussi, la Coupe du monde. Le départ annoncé de ces pays a propulsé aux huitièmes de finale: Russie et Uruguay (Groupe A), France (Groupe C), Croatie (Groupe D), Belgique et Angleterre (Groupe G). Au bout se profilent des joutes de troisième et dernière journée de groupes explosives. Telle est, provisoirement, au moment où nous mettons sous presse, la situation.

G.-S.M.

## Coupe du Congo de football

## Des titans en quarts de finale

Les huitièmes de finale de la Coupe du Congo disputés le week-end dernier n'ont pas connu de surprises. Tous les favoris sont passés, certains comme des lettres à la poste, d'autres par le chas de l'aiguille. C'est dire que le public aura droit à des quarts de finale explosifs, les équipes qualifiées occupant le haut du classement provisoire de Ligue 1.

Au Stade Massamba-Débat, Inter Club a eu raison de Saint-Michel de Ouenzé (1-0), samedi 23 juin, à l'issue d'une partie très disputée si l'on s'en tient au score final: 1-0.

Le même jour, alors qu'elle faisait jeu égal (1-1) avec BNG, l'Etoile du Congo a dû puiser dans ses réserves pour marquer le but victorieux (2-1) et abandonner son jeune adversaire au bord du chemin.

Le lendemain, sur la même pelouse, les Diables-Noirs ont fait une véritable promenade de santé devant les jeunes de RCB qu'ils ont chargés d'une cargaison de buts (5-0) dont les auteurs sont Béni Makouana (32<sup>e</sup>), Hardy Bingoula (39<sup>e</sup>), Moïse Nkounkou (62<sup>e</sup>), Eric Yéma (78<sup>e</sup> et 81<sup>e</sup>). Sur ces entrefaites, CARA et JST en ont décousu, pour se quitter par la qualification des Aiglons, grâce à l'unique but inscrit par l'arrière droit Richy Ondongo (43<sup>e</sup>), auteur d'un coup franc victorieux: 1-0.

A Pointe-Noire, victoire (1-0) de l'AS Cheminots face aux militaires locaux, grâce au but d'Ossangué. Ensuite, un doublé de Guy Mbenza (17<sup>e</sup> et 86<sup>e</sup>), un coup de tête de Gomez Londé (80<sup>e</sup>) et un pied de Bakaki (82<sup>e</sup>) ont ouvert la voie de la qualification à La Mancha: 4-0.

Si à Madingou, AC Léopards de Dolisie s'est contenté d'un score étié pour poursuivre la compétition aux dépens du FC Corneil: 1-0 (penalty), à Owando, l'AS Otohô a fait parler la poudre face au CARA de Djambala: 4-1. Césair Gandzé (33<sup>e</sup>), Kibamba (47<sup>e</sup>), Franchel Ibara (56<sup>e</sup>) et Obassi (91<sup>e</sup>) sont ses buteurs.

Il reste en lice, au sortir de ces huitièmes de finale, huit équipes, toutes de Ligue 1. Pour des quarts de finale en aller-retour.

Jean ZENGABIO

## Portrait

## Désiré-Victoire Mouzita, petit poisson du basket au Congo!

Dans l'équipe Lion Sport qui a remporté le 1<sup>er</sup> championnat d'Afrique militaire de basket-ball, le public a remarqué le comportement d'un joueur de talent qui l'a impressionné: Désiré-Victoire Mouzita. Il a conquis unanimement le cœur des férus congolais de la balle au panier.

Ce garçon est un «playmaker» de charme. A 19 ans, il passe pour l'un des grands espoirs de sa génération à son poste. Tout au long de la compétition, il a été l'attraction du public. Chaque fois qu'était annoncé son entrée sur le parquet, les spectateurs l'ont ovationné frénétiquement debout. Désiré-Victoire a été sensible à cette récompense: «Je ne m'y attendais pas. C'est mon premier tournoi continental; j'y ai participé pour avoir de la compétition et progresser».

Désiré-Victoire Mouzita a séduit tout le monde par sa grande maîtrise dans les dribbles, surtout le «crossover», les passes et les changements de direction. Sans oublier son sens inné du jeu, son adresse, une excellente condition physique, ses tentatives de dunk (smatch), ses tirs à trois points et son saut explosif quand il fait un contre. Le poste de meneur semble fait sur mesure pour lui. Sa stature et sa rapidité font qu'il y soit à l'aise.

Ce joueur de 1,75m et 64 kg est élève de Terminale A 4 au Complexe scolaire Saint Expedit et sociétaire du CARA. Que de chemin parcouru depuis ses débuts, tout petit, en 2006! Il jouait au football et rêvait déjà de briller un jour balle au pied. Mais son frère aîné, Dersy, jouait au basket-ball et l'encourageait à l'accompagner



Désiré-Victoire Mouzita

au terrain, «pour voir»: «Ce fut le coup de foudre», se souvient Désiré-Victoire. «Alors, en 2008, moi et mon autre frère, Pascal, avions abandonné le football pour nous consacrer désormais uniquement au basket-ball. Notre aîné nous donnait des conseils. J'ai fait rapidement mon apprentissage et fini par signer en 2010 dans le club de mon frère aîné, CARA.

On s'entraînait à l'époque au lycée de la Révolution. J'étais encore minime, sous les ordres de l'entraîneur Milaur Ossombi, avant d'être surclassé en 2015 en disputant mon premier championnat avec les seniors». Cette passion du basket-ball était-elle héréditaire? «Pas spécialement; papa n'a jamais joué mais était un passionné du basket. Ses amis, les frères Ossombi, Charlot et Papillon, étaient joueurs du CARA, à l'époque BCO», dit-il en souriant. «Nous étions trois frères basketteurs, mais je ne pensais pas connaître la réussite», ajoute Désiré-Victoire, garçon à l'apparence timide mais en vérité terriblement motivé. Il sait ce qu'il veut. Écoutons-le encore! «Des souhaits, j'en ai plusieurs. Que les autorités accordent les moyens susceptibles de favoriser le développement du basket congolais. Il nous faut des regroupements locaux et des stages à l'étranger, afin de traiter d'égal à égal avec toutes les équipes d'où qu'elles viennent».

On attend de revoir ce garçon qui commence bien à écrire déjà son histoire.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

## Sanction

Une décision parvenue à notre table de rédaction indique que le bureau exécutif de la Fédération congolaise de basket-ball (FECOKET) a suspendu de ses fonctions son deuxième vice-président, Hubert Guy-Aimé Mampouya, à titre conservatoire «pour abus de confiance, conformément aux articles 60 et 61 des statuts et 53 et 54 du règlement intérieur» de la fédération.

## Après le CAMBASKET 2018

## Une édition à part dans l'histoire continentale du sport militaire

Le comité d'organisation du Championnat d'Afrique militaire de basket-ball (CAMBASKET) conduit par Charles Richard Mondjo, ministre de la Défense nationale, et les responsables de l'Organisation du sport militaire en Afrique (OSMA) ayant à leur tête David Kabré, président de cette structure continentale, ont échangé lundi 18 juin sur le déroulement dans la capitale congolaise du 1<sup>er</sup> CAMBASKET doté du trophée Denis Sassou-Nguesso. Organisation réussie, se sont-ils félicités, à l'unanimité!

L'édition inaugurale du CAMBASKET restera, quoiqu'il arrive, dans les annales de l'OSMA. Le colonel David Kabré a affirmé que l'échange empreint de courtoisie qu'ils ont eu avec les membres du Comité d'organisation de cette compétition leur a permis de réitérer leur gratitude et reconnaissance au ministre de la Défense nationale et au Président de la République du Congo, Denis Sassou-Nguesso, pour avoir respecté leurs engagements d'organiser le 1<sup>er</sup> CAMBASKET et de réserver un accueil chaleureux aux différentes délégations. Le ministre Mondjo a, pour sa



Les deux parties pendant la séance de travail

part, bien apprécié la qualité de l'organisation et le niveau technique de la compétition. Elle s'est déroulée, a-t-il dit, «avec technicité et professionnalisme, avec des prestations de haut niveau, au standard de la Fédération internationale de Basketball (FIBA). Ce n'était pas du basket à la caserne.» Pour cela, il a remercié l'OSMA et les délégations des dix pays participants. Charles Richard Mondjo s'est vu décerner une distinction honorifique par l'OSMA. «Cela

était le résultat de l'implication et l'engagement personnels du Chef de l'Etat Denis Sassou-Nguesso», a-t-il souligné, en ajoutant qu'il transmettra au président de la République «la satisfaction de cette institution pour l'organisation réussie de cette compétition.» «Cette occasion a permis à la jeunesse africaine d'échanger entre elle et de se retrouver à travers le sport», a renchéri le ministre Mondjo.

Alain-Patrick MASSAMBA

## IN MEMORIAM

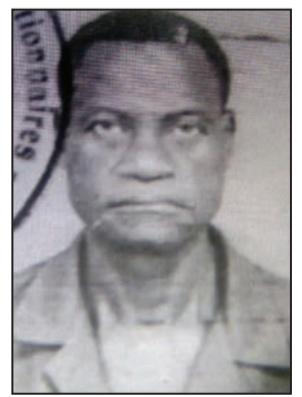
26 juin 2014-26 juin 2018

Quatre ans se sont écoulés depuis que Papa Fabien MAHOUNGOU a rejoint la Maison du Père. Depuis, nous continuons à garder de lui le bon souvenir de la vie sur cette terre des hommes qu'il n'avait eu de cesse de nous enseigner. Il a toujours droit à notre gratitude pour l'éducation qu'il nous a donnée avec fermeté, pour la foi catholique qu'il nous a propagée avec dignité.

Sa présence nous manque toujours terriblement. Puisse le Seigneur accueillir à jamais son âme. Puisse son souvenir rayonner toujours auprès de ceux qui l'ont connu et affectionné!

Pour la Famille

Guy-Saturnin et Jean-Claude Célestin MAHOUNGOU



Projet «Accès à la TV satellite pour 10. 000 villages africains»

# Kintélé, première cité rurale africaine équipée en TNT dans le cadre du projet

Le groupe Startimes vient d'installer le premier téléviseur numérique du projet «Accès à la TV satellite pour 10. 000 villages africains» dans la commune de Kintélé. Un projet de coopération sino-africain dont le but est de favoriser l'accès des populations rurales à la Télévision numérique terrestre (TNT) et de réduire la fracture numérique. La cérémonie a eu lieu le 12 juin dernier, en présence des ministres Thierry Lezin Moun-galla, en charge de la Communication, Jean Jacques Bouya, de l'Aménagement du territoire et des grands travaux, du PDG de Startimes Pang Xinxing, de Stella Mensah Sassou-Nguesso, député-maire de la commune de Kintélé. Elle a connu aussi la présence du président du Comité national de la conférence consultative politique du peuple chinois, Wang Yang, en visite officielle au Congo.

C'est dans l'enceinte du Complexe scolaire du nouveau quartier Mille logements sociaux de Kintélé que le premier poste téléviseur numérique a été installé. «Kintélé, commune semi-rurale, devient le point de départ du déploiement de la Télévision Numérique Terrestre dans cent villages choisis par le Gouvernement congolais, de concert avec l'ambassade de Chine, pour bénéficier du projet sino-africain «Accès à la TV



La délégation sino-congolaise reçue par Stella Mensah Sassou-Nguesso

s'est dit satisfait de l'aboutissement de ce projet et du choix du Congo pour sa première expérience. «L'excellence des relations entre le Congo et la Chine montre que l'un des premiers exemples, c'est au Congo. Le premier exemple, c'est la ville de Kintélé. C'est un grand honneur pour notre pays, c'est un grand honneur pour la commune de Kintélé, représentée ici par Madame la députée-maire de recevoir une si importante personnalité pour un don aussi positif», a-t-il déclaré. Un motif de satisfaction également pour la députée-maire de Kintélé qui gère une commune dont une bonne partie des habitants est sinistrée. «Il y a beaucoup de ménages qui n'ont pas de télévision, les ménages qui ont été choisis, l'ont été parce qu'ils en manquaient», a-t-elle révélé.

Ce téléviseur numérique est doté d'un écran 32 pouces LED haute définition et du son Dolby. Il permet d'accéder aux bouquets satellitaires et TNT sans décodeur. Idéal pour les zones rurales dont la fourniture en électricité n'est pas régulière, il consomme 50% d'électricité de moins qu'un téléviseur traditionnel et dispose d'un système d'exploitation intelligent favorisant une maintenance et une mise à jour automatiques. A cela s'ajoute un système d'alimentation solaire capable de fournir l'électricité pendant six heures à partir du coucher du soleil.

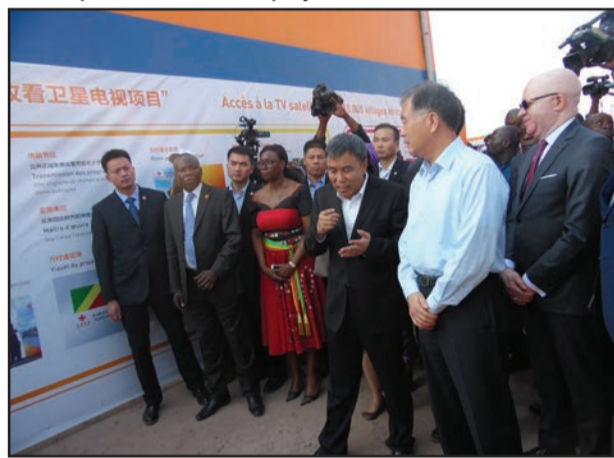
Par ce projet, le Gouvernement chinois entend doter chacun des 10. 000 villages africains choisis de deux vidéoprojecteurs, d'un téléviseur numérique, de 20 décodeurs Startimes, de 23 antennes paraboliques et de trois systèmes d'alimentation. Ce

dispositif permettra aux populations d'accéder aux chaînes locales, régionales et internationales aux contenus variés et surtout de suivre la Coupe du monde Russie 2018 qui a débuté jeudi 14 juin. Car, les 480 chaînes du bouquet Startimes sont d'une grande diversité allant des films, séries, sport, religion, mode aux programmes de jeunesse, d'informations, etc. Ces programmes sont diffusés en plus de dix langues, entre autres l'anglais, le français, le chinois ainsi qu'en langues africaines. Le groupe Startimes a été chargé par les gouvernements chinois et africains pour la mise en œuvre de ce projet.

Détenteur d'une grande expérience dans la fourniture de technologies et des contenus de télévision numérique en Afrique, Startimes est aujourd'hui le premier opérateur de télévision numérique sur le continent avec près de dix millions d'abonnés. Et ce groupe a développé une vision de déploiement de la télévision numérique sur le continent africain intitulée : «Permettre à chaque foyer africain d'être capable de s'abonner à la télévision numérique et d'en jouir». C'est aussi, lui qui assurera le service après-vente des téléviseurs et autres dispositifs techniques du projet afin d'être utilisés sur le long terme.

Ce projet de coopération sino-africain fait partie des dix programmes de coopération prioritaires destinés à stimuler la coopération entre la Chine et l'Afrique. Il a été annoncé, en décembre 2015 par le président chinois Xi Jinping, dans son discours d'ouverture au sommet du Forum sino-africain à Johannesburg, en Afrique du Sud. A travers le programme «Accès à la TV satellite pour 10. 000 villages africains», le Gouvernement chinois agit pour la réduction de la fracture numérique entre les pays africains et ceux de l'Occident. Grâce à la télévision numérique, les populations pourront facilement accroître leurs connaissances et seront aptes à se développer, à sortir de la pauvreté par des solutions innovantes. De plus, le projet accélère la transition de l'analogie vers le numérique. Une recommandation de l'Union Internationale des Télécommunications encourageant les pays africains à compléter leur transition numérique d'ici à 2020.

Par ailleurs, le groupe Startimes envisage, à l'avenir, de lancer le concept «Dix mille villages plus» qui, sur la base des acquis du projet de télévision numérique en cours, permettra de transmettre des techniques ou savoir-faire dans divers domaines tels la santé, l'agriculture ou l'éducation. Un nouveau projet qui se veut une contribution substantielle à l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.



Pang Xinxing décrivant le fonctionnement du projet

satellite pour 10. 000 villages africains», a signifié le Président directeur général de Startimes, Pang Xinxing. Le Congo devient, de facto, le premier des vingt-cinq pays africains bénéficiaires de ce programme à être servi.

S'exprimant au nom du Gouvernement, Thierry Lezin Moun-galla





## 7 Raisons de se doter d'une solution Téléalarme

Bénéficiez d'une sécurité complète avec la Téléalarme **OBT**, en partenariat avec **Proteck**

  
Votre domicile est **supervisé** à distance 24h/24.

  
Système **dissuasif** avec panneau d'alerte.

  
**Sirène** de 110dB pour faire fuir les malfaiteurs.

  
**Patrouille** d'intervention en cas d'intrusion.

  
Si absent du domicile, réception de **SMS** en cas d'alerte.


  
Etre plus serein chez soi, en augmentant son niveau de **protection**.

  
**Coût** attractif.

 @OFIS.CG     @OFIScg     OFIS

Une marque **OFIS**  
IT. Services. People. You trust.

**PROCUREZ-VOUS LA TÉLÉALARME**  
en contactant le **06 899 98 53**

CONCOURS D'ENTREE 2018 AUX CLASSES RENFORCEES DU LYCEE VICTOR AUGAGNEUR

**APRES LE BEPC, FAIRE LE CHOIX DE L'EXCELLENCE**

Pour la 9<sup>ème</sup> année consécutive, Total E&P Congo en partenariat avec la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation et le lycée Français Charlemagne, organise le concours des classes renforcées au Lycée Victor Augagneur.

Soixante (60) élèves de nationalités Congolaises seront sélectionnés par voie de concours (niveau troisième) pour constituer deux classes de seconde.

Ce dispositif d'excellence offre un double cursus dans les filières scientifiques : série C pour le programme français.


Total E&P Congo prend en charge les frais d'inscription aux examens, les manuels scolaires et met à la disposition des élèves un cadre d'apprentissage exceptionnel (laboratoires de sciences physiques et de sciences naturelles équipés, calculatrices scientifiques, bibliothèque, salle informatique ... etc)

Si tu as entre 13 et 16 ans, tu peux déposer ton dossier de candidature du 25 mai au 11 juillet 2018 aux adresses suivantes :

- Dans les locaux de la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation de Pointe-Noire (en face de l'Agence Eclair au centre ville);
- Au Secrétariat du Lycée Victor Augagneur de Pointe-Noire;
- A la représentation de Total E&P Congo de Brazzaville (villa Paule, avenue Bayardelle, en mur mitoyen avec la Direction Technique de Airtel).

Ce dossier sera constitué de :

- Notes du BEPC blanc de l'année en cours organisé par la Direction Départementale;
- Moyennes générales de l'année en cours;
- Bulletins scolaires des classes de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> ;
- 1 Copie de l'acte de naissance;
- 2 photos d'identité;
- 1 Certificat de nationalité;

 www.cg.total.com  
Total Congo  
Total E&P Congo  
Avenue Raymond Poincaré  
B.P. 761 - Pointe-Noire, République du Congo  
Tel: 00 (242) 94 60 00  
Fax: 00 (242) 94 68 75

06 07  
Août  
2018



# 1 Assistant Primatologue au Parc National d'Odzala-Kokoua – République du Congo



Vous intégrerez une équipe composée d'un primatologue expérimenté et d'un autre assistant primatologue afin de continuer le processus d'habituation d'un groupe de gorilles des plaines de l'ouest. Il est également prévu d'habituer au moins un autre groupe dans un avenir proche. Une équipe de 12 pisteurs congolais vous assisteront sur le terrain.

Vos tâches en tant qu'assistant primatologue seront les suivantes :

- suivi quotidien des groupes de gorilles assisté de pisteurs locaux ;
- prise de données GPS et de données comportementales concernant les contacts visuels, afin d'évaluer la progression de l'habituation ;
- prélèvement d'échantillons (fèces, urine, etc.) pour la surveillance de la santé des gorilles ;
- aider à gérer les équipes de terrain (12 pisteurs, 2 cuisiniers/aides de camp) et à organiser le planning (vous serez responsable en l'absence du primatologue expérimenté) ;
- entrée et analyse des données récoltées, entretien de la base de données ;
- rédaction de rapports mensuels ;
- gérer les relations avec les communautés locales ;
- gestion du camp ;
- assurer la création et la maintenance d'un réseau de pistes adéquat afin de se déplacer rapidement au sein de la forêt ;

• faire le lien entre l'administration et les travailleurs de terrain, participer à certaines tâches administratives.

Pour cela, vous passerez la majeure partie de votre temps dans un camp de forêt, logé en tente. L'électricité est disponible grâce à des panneaux solaires. Pas d'eau courante. Le suivi s'effectue en forêt équatoriale humide, entre zones de marantacées denses, marécages, forêt claires et savanes. Les journées sur le terrain s'étendent de 6:30h à 14h suivant l'endroit où se situent les groupes. De plus, vous devrez souvent travailler le reste de la journée pour l'entrée et l'analyse des données ainsi que pour la préparation du rapport. Les périodes de repos seront passées au quartier général du parc au village de Mbomo. Bien que ce soit des périodes de repos, vous devrez être prêt à parfois devoir aider à la gestion de certains problèmes administratifs.

Compétences exigées :

- au moins un an d'expérience de terrain en pays équatorial/tropical, dont une expérience d'une durée minimum de neuf mois ;
- être titulaire d'un master (bac+5) en primatologie, éthologie, écologie, conservation, biologie ou tout domaine associé ou être titulaire d'une licence (bac+3), seulement si associée à plusieurs expériences de terrain de longue durée ;
- avoir déjà travaillé avec des primates ;
- parler un français courant et avoir un excellent niveau de français écrit ;

- avoir d'excellentes capacités de communication ;
- être très résistant physiquement et mentalement ;
- rigueur scientifique ;
- être ouvert face aux différences culturelles ;
- esprit d'équipe ;
- bon sens de l'humour.

Compétences souhaitées :

- une précédente expérience de management de plus de six mois est fortement souhaitée ;
- un séjour préalable en Afrique centrale serait un atout ;
- maîtrise des méthodes de collecte d'échantillons d'origine animale (fèces, urine, etc.)

Durée du contrat: 1 an renouvelable (3 mois période probatoire)

Salaire : à discuter

Date limite de dépôt de dossier: 10 Juillet 2018

Date de début de prise de poste: début Aout 2018

Dossier de candidature:

Veillez adresser votre CV (avec les noms et adresses de trois références) et lettre de motivation (1 page maximum) à :

**Dr. Torsten Bohm**

**Chef du Service de Recherche & Monitoring  
227, rue Campel, Quartier Ravin du Tchad, Plateau Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo**

Adresse email : [torstenb@african-parks.org](mailto:torstenb@african-parks.org)



REPUBLIQUE DU CONGO  
PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN  
(PEEDU)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale

BP 2099 - Brazzaville

Tél : [00 242] 05 556 87 87 - Email : [pedu\\_congo@yahoo.fr](mailto:pedu_congo@yahoo.fr)



## AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT N° 002/PEEDU/2018 DU 21 JUIN 2018 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGE DE L'ACTUALISATION DU FICHER DES ABONNES DE LA SOCIETE NATIONALE DE DISTRIBUTION D'EAU (SNDE)

**Publication du 21 JUIN 2018.**

Cette sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés du 31 octobre 2014 publié dans le Development Business.

Le Gouvernement de la République du Congo cofinance avec la Banque mondiale, le Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU), et a l'intention d'utiliser une partie des ressources de ce cofinancement pour effectuer les paiements au titre d'un contrat de service de consultants pour l'actualisation du fichier des abonnés de la Société Nationale de Distribution d'Eau (SNDE). La durée de la mission est de quatre (4) mois.

La Société Nationale de Distribution d'Eau du Congo (SNDE) est chargée du service public d'eau potable sur l'ensemble du territoire de la République du Congo. La SNDE rencontre d'énormes difficultés dans la maîtrise de sa clientèle tant au niveau des administrations publiques, des gros consommateurs que des ménages. En effet, la

base de données clientèle n'a pas été mise à jour, de manière satisfaisante, depuis plusieurs années. La mission principale du consultant consiste à accompagner le Gouvernement à réaliser les prestations d'inventaire des abonnés sur le terrain afin de permettre à la SNDE de procéder à l'actualisation et au nettoyage de la base des données commerciales. L'Unité de Coordination du Projet PEEDU invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services au moyen des brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, attestations de bonne fin, etc.

Les consultants intéressés peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives (joindre l'accord de groupement).

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection

et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition courante.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 10 Juillet 2018 à 12 heures.

Unité de Coordination du Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU) - 2ème étage du siège du Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier, Place de la grande poste - Brazzaville - République du Congo - Tél: [242]055568787. Email : [pedu\\_congo@yahoo.fr](mailto:pedu_congo@yahoo.fr)

*Fait à Brazzaville, le 21 Juin 2018.*

**Le Coordonnateur du PEEDU  
Maurice BOUESSO./**

  
**BUROTOP IRIS**

**ACHETER UN TELEVISEUR SMART  
N'EST PLUS UN LUXE**

**VESTEL**



**32" HD : 119 000 FCFA HT**  
**43" FULL HD : 219 000 FCFA HT**  
**50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**  
**55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**  
**65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

**4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60**

**Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056**